

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



**EDUCATION ET ALPHABETISATION,
CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION
ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

Avril - Juin 2011

images

Octobre 2011

ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)

*Avec l'appui de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)
et Statistique Suède (SCB)*



RAPPORT D'ANALYSE PREMIER PASSAGE (avril-juin) 2011

INDICATEURS DE CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION

selon les enquêtes EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, 2010 et EMOP 2011, avril-juin

	Année de référence				
	2001	2003	2006	2010	2011
Démographique					
Population totale (en millions)	10,2	11	12,3	14,5	15,8
Population urbaine (%)	26,2	30,2	24,6	22	22,4
Population féminine (%)	50,7	50,6	50,1	51,4	50,5
Population âgée de -15 ans (%)	45,9	47,2	47,9	48,8	46,2
Population âgée de 7-12 ans (%)	17,4	17,7	18,3	17,9	16,8
Taille moyenne des ménages	9,4	9,0	8,5	9,5	10,6
Education et Alphabétisation					
Taux brut de scolarisation (%) au primaire I	45,1	66,8	74,4	75,4	79,8
Filles (%)	39,4	60,1	69,5	71,5	77,0
Garçons (%)	50,2	73,1	79,0	79,1	82,3
Taux net de scolarisation (%) au primaire I	31,3	48,0	55,2	54,3	57,5
Filles (%)	27,5	44,3	52,4	51,8	55,2
Garçons (%)	34,8	51,3	57,8	56,7	59,5
Taux brut de scolarisation (%) au primaire II	9,0	32,0	36,9	46,7	56,7
Filles (%)	14,0	27,7	30,7	39,1	48,7
Garçons (%)	26,1	36,0	42,2	54,7	65,2
Taux net de scolarisation (%) au primaire II	7,9	14,2	16,5	22,8	26,3
Filles (%)	6,6	13,1	13,7	20,4	23,4
Garçons (%)	9,1	15,1	18,9	25,4	29,4
Population de 6 ans ou plus sans instruction (%)	79,4	72,4	58,0
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus (%)	21,3	24,0	26,2	29,4	33,4
Femmes (%)	12,7	15,9	18,2	18,8	24,6
Hommes (%)	30,7	32,7	34,9	41,6	43,1
Emploi					
Population de 15 ans ou plus occupée (%)	59,8	55,7	69,8	..	76,6
Utilisation de l'eau potable					
Ménages qui consomment de l'eau potable (%)	75,5	68,0	78,4	72,4	80,9
Milieu urbain	93,3	89,0	95,7	93,9	91,1
Milieu rural	67,9	59,0	71,6	60,6	77,5
Statut socio-économique					
Ménages urbains propriétaires ou copropriétaires (%)	53,6	87,3	80,6	..	73,2
Ménages disposant de l'électricité (%)	9,2	13,0	20,1	23,6	33,1
Ménages disposant de toilettes avec chasse eau (%)	11,8	8,0	9,7	5,4	5,1
Ménages possédant un téléviseur (%)	14,1	20,8	21,5	28,0	36,4
Ménages possédant une moto (%)	16,9	23,6	32,0	40,5	47,6
Ménages possédant une voiture (%)	3,4	4,3	3,3	4,9	8,0

TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	8
AVANT PROPOS.....	9
RESUME EXECUTIF	10
INTRODUCTION.....	14
1. METHODOLOGIE	15
1.1. Méthode et outils de collecte	15
1.2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête	16
1.3. Exploitation des données	17
1.4. Evaluation de la qualité	17
1.5. Définition des concepts.....	20
2. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES CHEFS DE MENAGE	25
2.1. Caractéristiques socio démographiques de la population.....	25
2.1.1. Structure de la population par âge et sexe	25
2.1.2. Distribution spatiale de la population	26
2.1.3. Scolarité de la population des 6 ans et plus	27
2.1.4. Situation matrimoniale de la population.....	28
2.1.5. Statut migratoire de la population.....	29
2.2. Caractéristiques des ménages économiques	30
2.2.1. Scolarité des chefs de ménage	32
2.2.2. Alphabétisation des chefs de ménage	32
2.2.3. Situation matrimoniale des chefs de ménage.....	33
3. EDUCATION ET ALPHABETISATION	34
3.1. Accès à l'éducation.....	34
3.1.1. La fréquentation scolaire au premier cycle de l'enseignement fondamental.....	34
3.1.2. La fréquentation scolaire au second cycle de l'enseignement fondamental.....	36
3.2. Les pesanteurs à la scolarisation des enfants	38
3.2.1. Raisons de non fréquentation scolaire au premier cycle de l'enseignement fondamental	38
3.2.2. Raisons de non fréquentation scolaire au second cycle de l'enseignement fondamental	39
3.3. L'efficacité interne du système.....	39
3.4. L'alphabétisation des 15 ans ou plus	40
4. SANTE DES MEMBRES DU MENAGE	42
4.1. Morbidité de la population.....	42
4.2. Maladie et population vulnérable	42
5. EMPLOI DES MEMBRES DU MENAGE	45
5.1. Population active et taux d'activité.....	45

5.2.	Situation dans l'activité, chômage et inactivité	48
6.	CONDITIONS DE VIE DES MENAGES	49
6.1.	Caractéristiques du logement.....	49
6.1.1.	Statut d'occupation	49
6.1.2.	Type d'habitat	50
6.1.3.	Accès à l'électricité.....	50
6.1.4.	Utilisation de l'eau potable	51
6.2.	Pratique de l'hygiène et entretien de l'environnement	52
6.2.1.	Hygiène.....	52
6.2.2.	Entretien de l'environnement	53
6.3.	Equipements et crédits des ménages.....	55
6.4.	Sécurité alimentaire	56
7.	DEPENSES DE CONSOMMATION.....	58
7.1.	Dépenses totales.....	58
7.2.	Part budgétaire	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Structure de l'échantillon avant et après l'enquête.....	18
Tableau 2 : Intervalles de confiance et coefficients de variation pour la population estimée	19
Tableau 3 : Coefficients de variation pour certains indicateurs	20
Tableau 4 : Répartition de la population par région et milieu de résidence	26
Tableau 5 : Répartition de la population de 6 ans ou plus ayant fréquenté l'école selon le niveau d'étude atteint et le sexe (%)	28
Tableau 6 : Répartition des ménages par milieu selon la taille et le sexe du chef de ménage.....	31
Tableau 7 : Répartition des chefs de ménage alphabétisés par région et milieu (%).....	33
Tableau 8 : Répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial par milieu et par sexe (%).....	33
Tableau 9 : Répartition de la population selon la raison de non fréquentation scolaire à partir du premier cycle par milieu et sexe (%)	38
Tableau 10 : Répartition de la population selon la raison de non fréquentation scolaire à partir du second cycle par région, milieu et sexe (%).....	39
Tableau 11 : Taux de redoublement dans les différents cycles de l'enseignement fondamental selon le sexe et le milieu (%).....	40
Tableau 12 : Population malade ou blessée pendant les trois derniers mois (%)	43
Tableau 13 : Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois, selon la région, le milieu, le sexe et le groupe d'âge	44
Tableau 14 : Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans.....	47
Tableau 15 : Équipements et crédits des ménages (%)	55
Tableau 16 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA).....	58
Tableau 17 : Structure de la consommation des ménages maliens en avril – juin 2011 selon le mode d'acquisition (%)	59
Tableau 18 : Part budgétaire des fonctions de consommation en avril – juin 2011 selon le milieu de résidence .	60
Tableau 19 : Répartition de l'ensemble de la population par sexe et par âge.....	62
Tableau 20 : Répartition de la population selon le statut matrimonial (%)	62
Tableau 21 : Répartition de la population selon le statut migratoire, la région, le milieu et le sexe (%)	63
Tableau 22 : Répartition des ménages selon la typologie	63
Tableau 23 : Répartition des Chefs de ménage selon le niveau d'étude atteint et le sexe (%).....	64
Tableau 24 : Répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial par région, milieu et sexe (%).....	64
Tableau 25 : Taux de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental selon la région et le milieu de résidence (%)	65
Tableau 26 : Taux de scolarisation au second cycle selon la région et le milieu de résidence (%).....	65
Tableau 27 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus selon le sexe et le milieu	66
Tableau 28 : Répartition en % de la population malade ou blessée au cours des 3 derniers mois selon le milieu, le sexe, et l'âge.....	66
Tableau 29 : Maladie et population vulnérable	66
Tableau 30 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement, la région et le milieu de résidence (%)	67
Tableau 31 : Répartition des ménages selon le type du logement, la région et le milieu de résidence (%)	67
Tableau 32 : Répartition des ménages ayant eu des difficultés pour se nourrir par région et milieu	68
Tableau 33 : Stratégie adoptée pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par région, par milieu et par sexe du Chef de ménage (%)	68
Tableau 34 : Répartition des ménages selon l'accès à l'électricité (%).....	69
Tableau 35 : Répartition des ménages utilisation de l'eau potable (%)	69
Tableau 36 : Répartition des ménages selon le type d'aisance (%).....	70
Tableau 37 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères (%)	70
Tableau 38 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	71
Tableau 39 : Evolution de la consommation des ménages maliens par région et milieu	72
Tableau 40 : Part des fonctions de consommation des ménages maliens par quintile de dépenses de consommation (%).....	73

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Représentation de la population par âge.....	25
Graphique 2 : Pyramide de la population résidente au Mali en 2006, par sexe.....	25
Graphique 3 : Niveau atteint par la population de 6 ans et plus.....	27
Graphique 4 : Évolution du pourcentage de la population sans niveau d'instruction.....	28
Graphique 5 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le statut matrimonial.....	29
Graphique 6 : Population migratoire, par milieu et par sexe.....	30
Graphique 7 : Typologie des ménages maliens.....	31
Graphique 8 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'étude atteint.....	32
Graphique 9 : Evolution du taux brut de la scolarisation au fondamental 1.....	35
Graphique 10 : Evolution du taux net de scolarisation au fondamental 1.....	36
Graphique 11 : Evolution du taux net de la scolarisation au fondamental 2.....	37
Graphique 12 : Evolution du taux net de la scolarisation au fondamental 2.....	38
Graphique 13 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus.....	41
Graphique 14 : Répartition de la population malade ou blessée au cours des 3 derniers mois selon l'âge.....	42
Graphique 15 : Répartition de la population de 15-64 ans selon le statut.....	45
Graphique 16 : Répartition du taux d'activité selon la région, le milieu et le sexe.....	46
Graphique 17 : Répartition du taux d'activité selon la région, le milieu et le sexe.....	47
Graphique 18 : Taux de chômage par région, milieu et sexe.....	48
Graphique 19 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement,le milieu de résidence et la région.....	49
Graphique 20 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement,le milieu de résidence et la région.....	50
Graphique 21 : Evolution de la proportion des ménages disposant de l'électricité.....	51
Graphique 22 : Evolution de la proportion des ménages utilisant l'eau potable.....	52
Graphique 23 : Évolution de la proportion des ménages selon le type de toilette utilisée.....	52
Graphique 24 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères.....	53
Graphique 25 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées.....	54
Graphique 26 : Répartition des ménages ayant eu des difficultés pour se nourrir par région et par milieu.....	56
Graphique 27 : Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence.....	57
Graphique 28 : Représentation graphique des dépenses selon le mode d'acquisition.....	59

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Rurale
Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
BIT	Bureau International du Travail
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
INSTAT	Institut National de la Statistique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCB	Statistique Suède
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
SE	Section d'énumération
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UP	Unité Primaire d'échantillonnage
US	Unité Secondaire d'échantillonnage

AVANT PROPOS

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toute politique de développement du pays. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, en temps réel, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

L'EMOP vise, à terme, à fédérer plusieurs enquêtes classiques auprès des ménages. Ce qui permettra une utilisation efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National.

Conformément, au calendrier établi, les utilisateurs disposeront désormais des données sur divers aspects des conditions de vie de la population malienne à la fin de chaque trimestre.

Je me félicite de la publication, à bonne date, du rapport du premier passage qui constitue le point de départ d'une série que j'espère longue et pérenne.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

JE VOUS REMERCIE ET VOUS SOUHAITE BONNE LECTURE

Seydou Moussa TRAORE

DIRECTEUR GENERAL

RESUME EXECUTIF

- L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP), est un dispositif permanent de collecte mis en place par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la Suède pour répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.
- Spécifiquement, les thèmes abordés par l'EMOP portent sur les caractéristiques sociodémographiques de la population, l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, la sécurité alimentaire et les dépenses de consommation des ménages.
- L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés sur un échantillon estimée à 7176 ménages. Elle est réalisée annuellement en quatre passages et chaque passage dure de trois mois de collecte. Les résultats sont représentatifs au niveau national, dans chacune des huit (8) régions et le district de Bamako, et selon le milieu de résidence (urbain et rural).
- En dehors des cadres de conception des directions centrale et régionales de l'INSTAT, l'opération a été menée par un personnel d'exécution constitué essentiellement de 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 50 agents de dénombrement, 5 agents de réception de dossier et 15 agents de saisie.
- Les travaux de collecte du premier passage se sont déroulés du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011. L'exploitation des données issues de cette phase a abouti aux résultats suivants :
 - a) *Caractéristiques sociodémographiques de la population*
 - La population du Mali est estimée à quinze million huit cent quinze mille (15 815 000) habitants en 2011 dont 77,6 % vivent en milieu rural.
 - Avec 46,3 % de personnes âgées de moins de 15 ans, le Mali se caractérise par une population jeune. La population comprend 50,5 % de femmes. Le rapport de masculinité de la population est de 98 hommes pour 100 femmes.

- La région de Sikasso est la plus peuplée avec 17,6 % de la population. Kidal est la région la moins peuplée (0,5 %).
- La taille moyenne des ménages économiques maliens est de 11 personnes. Le mariage constitue le régime matrimonial dominant avec 60,1 %.

b) Education

- En moyenne, six personnes sur dix (58,0 %) sont sans niveau d'instruction. Ces taux sont respectivement de 51,6 % et 64,1 % pour les hommes et les femmes. Seul 2,1 % de la population a atteint un niveau d'études supérieures.
- Le taux brut de scolarisation (TBS) au premier cycle de l'enseignement fondamental est estimé à 79,8 %. Les garçons sont plus scolarisés que les filles (82,3 % contre 77,0 %). Tombouctou est la région la moins scolarisée avec 46,7 % de TBS.
- Le taux brut de scolarisation au second cycle de l'enseignement fondamental s'élève à 56,7 %. Les garçons sont scolarisés plus que les filles (65,2 % contre 48,7 %). À Mopti, le taux brut au second cycle est de 31,6 % seulement.
- Au premier cycle du fondamental, l'échec scolaire avec 29,0 % de cas constitue la principale raison pour laquelle les élèves abandonnent l'école. 15,9 % des filles sont déscolarisées pour des raisons de mariage.
- Au second cycle du fondamental, l'échec scolaire avec 35,8 % de cas constitue la principale raison pour laquelle les élèves abandonnent l'école. Trois filles sur dix, lorsqu'elles se marient ne vont plus à l'école.
- Le taux d'alphabétisation des adultes âgés de 15 ans ou plus est estimé à 33,5 %. Il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (43,1 % contre 24,6 %).

c) Santé

- Un quart de la population (25,0 %) souffrait d'une maladie ou avait été victime d'une blessure au cours des trois derniers mois ayant précédé l'enquête. Le paludisme ou la

fièvre constituait la principale pathologie dont souffrait la population malienne avec 13,4 %.

d) Emploi

- Dans l'ensemble du pays, le taux d'activité des personnes âgés de 15 à 64 ans est de (76,6 %). Les femmes sont moins actives (72,3 %) que les hommes (81,4 %).
- Au niveau national, le chômage frappe 10,5 % de la population en âge de travailler (15 à 64 ans). Les femmes sont plus touchées par le phénomène (15,9 %) que les hommes (5,3 %).

e) Cadre de vie

- Environ un ménage sur cinq (20,6 %) vit en location.
- Un ménage sur trois (33,1 %) au Mali a accès à l'électricité. Le milieu urbain a un niveau d'électrification deux fois plus élevé que le milieu rural. Les pourcentages de ménages bénéficiaires de ce service public sont respectivement de 59,9 % et 24,1 % dans les deux milieux.
- Quatre ménages sur cinq (80,9 %) au Mali ont accès à l'eau potable. La grande majorité (91,1 %) des ménages urbains ont accès à l'eau potable contre 77,5 % pour les ménages ruraux.
- Un ménage sur vingt (5,1 %) utilise des installations sanitaires avec chasse d'eau.
- Trois ménages sur cinq (60,3 %) utilisent des lieux non indiqués pour l'évacuation des ordures ménagères.
- Sur l'ensemble du pays, sept ménages sur dix (72,5 %) se débarrassent des eaux usées par épandage dans la rue.
- Très peu de ménages ont un ordinateur (6,2 %) et une connexion Internet (2,0 %).

f) Dépenses de consommation et difficultés des ménages

- Dans l'ensemble, 5,3 % des ménages ont déclaré avoir eu des difficultés pour se nourrir au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête.
- Les dépenses de consommation des ménages maliens sur la période avril – juin 2011, sont estimées à un peu plus de 817 milliards FCFA.
- Les produits de consommation des ménages sont dans 91 % de cas acquis par achat et une dépense sur deux (50,4 %) est destinée à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées.

INTRODUCTION

Depuis janvier 2009, la Statistique Suède (SCB) et l'Institut National de la Statistique (INSTAT) collaborent dans le cadre d'un projet de coopération financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), qui a pour objectif l'amélioration de la production des statistiques au Mali. La durée du projet est de trois ans avec une possibilité de prolongation sous réserve d'un accord entre les deux parties.

L'objectif général de la coopération est de renforcer le système de la statistique nationale pour faciliter la production et la diffusion des données statistiques nécessaires à la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques de développement en général et de la réduction de la pauvreté en particulier. Les objectifs et les activités énoncés dans le Schéma Directeur de la Statistique (SDS) 2008-2012 demeurent le cadre de référence du projet.

La mise en place de l'EMOP est partie du constat selon lequel, l'INSTAT et les autres structures sectorielles continuent de réaliser des enquêtes ad hoc auprès des ménages à des coûts souvent très élevés sans une réelle prise en compte des besoins des utilisateurs. Aussi, ces enquêtes produisent souvent les mêmes indicateurs avec des résultats contradictoires. En outre, il convient de signaler que pendant des années, l'INSTAT a activement mis en œuvre plusieurs enquêtes ad hoc. Dans une période où les ressources deviennent rares, l'INSTAT a donc choisi de mettre en place une enquête modulaire intégrée et permanente pour mutualiser les efforts et produire des résultats en temps réels.

De multiples cadres de concertation entre l'INSTAT et la Statistique Suède depuis 2009 ont permis d'aboutir à la mise en place et l'exécution de ce projet d'enquête auprès des ménages. L'assistance suédoise permettra d'améliorer le système existant qui se caractérise par un certain nombre de difficultés dont l'insuffisance de coordination et le déficit de programmation des activités statistiques au niveau national. La première année de mise en œuvre de ce projet d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) a démarré le 1^{er} avril 2011.

Le présent rapport qui résulte de l'analyse des résultats du premier passage de l'EMOP réalisé du 1^{er} avril au 30 juin 2011, est articulé autour de sept chapitres. Le premier décrit la méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données. Les autres chapitres sont relatifs à l'analyse des résultats respectivement sur les caractéristiques socio démographiques de la population, la scolarisation des enfants et l'alphabétisation des adultes, la santé des membres du ménage, l'emploi, les conditions de vie de la population et les dépenses de consommation des ménages.

1. METHODOLOGIE

1.1. Méthode et outils de collecte

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle à la taille en ménages des unités du premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'études. L'échantillon est aussi représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1 158 unités primaires (sections d'énumération¹). Au second degré, il a été sélectionné 7 176 ménages.

Excepté la région de Kidal, dans chaque unité primaire (UP), un nombre constant de six (6) ménages a été tiré au second degré. Cependant, à cause des difficultés d'accès à certains ménages localisés dans la région de Kidal pour des raisons de mobilité (nomadisme) ou de sécurité, la taille des UP échantillonnées dans cette région a été revue à la baisse. Il a été tiré au second degré, un nombre constant de 12 ménages par UP.

Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des huit (8) régions et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural).

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et des OMD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires de collecte comprennent les sections suivantes :

- section 1 : elle se rapporte aux caractéristiques des ménages, fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire;
- section 2 : elle porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;

¹ Une SE correspond à un espace aérolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes environ en milieu rural et 1 100 habitants environ en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

- section 3 : elle renseigne sur la santé des membres du ménage ; les questions sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- section 4 : elle est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage, d'activité et d'inactivité, etc.;
- section 5 : elle renseigne sur les caractéristiques du logement tels que le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage;
- section 6 : elle donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- section 7 : elle renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- section 8 : elle mesure les dépenses de consommation des ménages.

1.2. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

L'approche utilisée pour la collecte de l'information est celle de l'interview directe par des enquêteurs. L'organisation pratique des travaux de l'EMOP exige en moyenne une affectation de dix-huit (18) grappes par enquêteur au cours d'un trimestre de collecte avec une charge de travail journalière estimée à deux (2) ménages par enquêteur.

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Il s'efforcera de visiter chacun au moins quatre (4) fois par mois. La répartition des visites dans le mois entre ses agents est laissée à son initiative. Cependant, dès les premiers jours, il doit visiter tous les enquêteurs afin de détecter rapidement celui (ou ceux) qui a (ont) le plus de problèmes pour l'aider (les aider) à les surmonter.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification du Développement, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain. Il assure également l'acheminement des questionnaires remplis à Bamako pour leur exploitation.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

Le personnel d'exécution est constitué essentiellement de 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 50 agents de dénombrement, 5 agents de réception de dossier et 15 agents de saisie.

1.3. Exploitation des données

Les dossiers ramenés du terrain sont réceptionnés puis vérifiés par les agents de réception. Ces vérifications avaient pour tâche de contrôler l'exhaustivité des grappes et des ménages échantillonnés par région.

Un gestionnaire de base de données sous format Accès a été mis en place pour le stockage des données saisies à travers une application de saisie développée également sous le même logiciel. Cette application a été paramétrée pour gérer les instructions de sauts et de filtres des questionnaires. Après la vérification des dossiers, la saisie des données du premier passage a effectivement démarré le 09 mai 2011. Les données saisies ont été récupérées puis transférées sur SPSS. A la suite de la saisie, l'exploitation s'est poursuivie avec l'apurement des données. Elle a consisté à apurer la base de données des incohérences et des erreurs induites par les agents de collecte ou survenues lors de la saisie.

Une équipe d'analyse constituée de cadre statisticiens de l'INSTAT a été mise en place. L'analyse a consisté à décrire les résultats obtenus selon un plan préalablement conçu et à rédiger un rapport dans lequel les principaux résultats de l'enquête seront présentés. Cette approche vise à pouvoir présenter les résultats dans le plus court délai possible, après la collecte des informations sur le terrain.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats seront également diffusés sur les CD et le site web de l'INSTAT.

1.4. Evaluation de la qualité

1.4.1 Base de sondage

La base de sondage utilisée est issue des résultats préliminaires du RGPH d'avril 2009. La base comprend la liste des sections d'énumération (SE) et le nombre de ménages dénombrés au RGPH. Les SE constituent les unités primaires de sondage. Il faut noter que le RGPH

utilise comme unité d'enquête le ménage démographique (cf. l'explication des concepts dans la section 1.5). La base de sondage est assez récente et devrait donc bien représenter la situation actuelle. Cependant, il y a eu des migrations, des réfugiés et d'autres changements.

Dans les 1153 grappes enquêtées, on a effectué un dénombrement, pour actualiser le nombre de ménages économiques avant le démarrage de l'EMOP, en janvier – mars 2011. Les ménages économiques sont plus grands et donc moins nombreux que les ménages démographiques. En moyenne il y a environ 60 ménages économiques pour 100 ménages démographiques au Mali.

1.4.2 Taux de réponse

Sur 7176 ménages qui étaient inclus dans l'échantillon, 7095 ménages ont été enquêtés de façon satisfaisante, soit un taux de réponse global de 98,9 %. Ce taux est plus faible à Kidal (86,8 %), en raison des difficultés d'accès aux ménages ruraux dans cette région.

Tableau 1 : Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

Région	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre grappes enquêtées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre total de ménages enquêtés	Taux de réalisation des US
Kayes	148	148	888	888	100,0
Koulikoro	148	148	888	886	99,8
Sikasso	164	164	984	981	99,7
Ségou	153	153	918	917	99,9
Mopti	154	154	924	923	99,9
Tombouctou	108	108	648	648	100,0
Gao	101	101	606	605	99,8
Kidal	38	33	456	396	86,8
Bamako	144	144	864	851	98,5
Total	1158	1153	7176	7095	98,9

Il n'y a presque pas de non-réponse partielle, c'est-à-dire manque de réponses à certaines questions. Onze (11) ménages seulement n'ont pas répondu aux questions sur la consommation. Ces ménages ont été éliminés des procédures du traitement des données. Le calcul des pondérations spatiales a tenu compte de ces non-réponses.

1.4.3 Précisions des données

Dans chaque enquête, il existe une certaine incertitude dans les résultats, causée par le fait qu'on se sert d'un échantillon. Le plan de sondage de l'EMOP a prévu des intervalles de confiance de rayon $\pm 10\%$ au maximum pour la plupart des résultats de niveau national, et de $\pm 15\%$ pour les résultats régionaux. Cependant, à cause du nombre restreint de ménages enquêtés à Kidal, les résultats pour cette région sont en général moins précis que les autres.

Les objectifs de la méthode ont été globalement atteints, souvent avec des risques inférieurs au seuil défini par le plan de sondage. On donne ici des résultats sur la population totale estimée et sur certains principaux indicateurs au niveau national. Le chiffre «coefficient de variation * 1,96» est la précision relative obtenue en pourcentage, qui correspond aux cibles 10% (national) et 15% (régional). On déduit, par exemple, que le taux estimé d'alphabétisation des 15 à 24 ans est compris dans l'intervalle (44,6%, 49,4%), avec un risque d'erreur relatif de 5,2%.

Tableau 2 : Intervalles de confiance et coefficients de variation pour la population estimée

Région	Population	95 % intervalle de confiance		Coefficient de variation* 1,96 en %
		Borne inférieure	Borne Supérieure	
Kayes	2 208 941	1 879 921	2 537 962	14,9
Koulikoro	2 550 737	2 190 533	2 910 940	14,1
Sikasso	2 783 238	2 449 736	3 116 739	12,0
Ségou	2 437 691	2 194 455	2 680 927	10,0
Mopti	2 264 273	1 900 258	2 628 287	16,1
Tombouctou	841 571	740 561	942 580	12,0
Gao	628 698	539 224	718 173	14,2
Kidal	83 377	61 466	105 288	26,3
Bamako	2 016 569	1 769 545	2 263 594	12,2
Mali	15 815 094	15 027 309	16 602 878	5,0

Tableau 3 : Coefficients de variation pour certains indicateurs

Indicateur	Valeur estimée	Coefficient de variation * 1,96 en %
CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES		
Taille moyenne des ménages	10,6 personnes	3,2
Age moyen des chefs de ménage	50,0 ans	1,1
EDUCATION		
Taux brut de scolarisation au premier cycle	79,8 %	4,8
Taux net de scolarisation au premier cycle	57,5 %	4,3
Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	47,0 %	5,2
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	33,5 %	5,8
EMPLOI		
Taux de chômage	10,5 %	8,6
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	5,5 %	15,2
Taux d'activité	76,6 %	1,6
SANTE		
Population malade ou blessée au cours des 3 derniers mois	25,0 %	4,3
CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT		
Ménages avec accès à l'électricité	33,1 %	8,7
- urbains	59,9 %	5,8
- ruraux	24,1 %	15,4
Ménages avec accès à l'eau potable	80,9 %	3,1
- urbains	91,1 %	1,8
- ruraux	77,5 %	4,3
POSSESSIONS DES MENAGES		
Ménages avec un téléphone mobile ou plus	66,3 %	3,3
Ménages avec une moto ou plus	47,6 %	3,9
Ménages avec TV	36,4 %	6,5
Ménages avec radio	58,9 %	3,4
Ménages avec un ordinateur ou plus	6,2 %	15,8

1.5. Définition des concepts

Certains concepts clés sont définis dans cette partie pour une meilleure compréhension de l'analyse des résultats de l'enquête.

Accès à l'eau potable

Au sens de l'enquête, un ménage a accès à l'eau potable si sa principale source d'approvisionnement en eau est le robinet, le forage, la fontaine publique ou le puits protégé. L'enquête se contente de la déclaration des enquêtés car il n'était pas possible de demander

aux personnes interrogées d'évaluer la qualité de l'eau qu'elles boivent et d'obtenir des réponses fiables.

Accès à l'électricité

Il s'agit de l'accès des ménages aux sources d'énergie d'éclairage telles que le courant électrique produit par l'Energie Du Mali (EDM), l'électrification rurale et le groupe électrogène.

Chef de ménage

Le chef de ménage est le preneur de décisions clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines, l'adulte homme le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle est souvent la personne la plus appropriée à être interrogée.

Le chef de ménage polygame sera enregistré une et une seule fois comme membre et chef dans le ménage de l'une de ses épouses dans lequel il aura passé la dernière nuit avant l'enquête.

Chômage

Trois critères sont utilisés pour considérer quelqu'un comme chômeur :

- a. La personne est sans emploi pendant la période de référence.
- b. La personne a entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence.
- c. La personne était prête à travailler immédiatement s'il trouvait du travail (en général moins de 15 jours).

Equivalent adulte

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles

d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé 20 – 50 ans. Par exemple, une femme de 20 à 50 ans obtient l'équivalent 0,77 – elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Ménage

Pour l'EMOP, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et prennent leurs repas ensemble dans le ménage. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage, et que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou soit momentanément absente.

Dans les ménages polygames, chaque épouse est traitée comme un ménage distinct quand les épouses vivent dans des logements ou complexes différents, cuisinent séparément et prennent des décisions de manière indépendante.

Les personnes qui normalement résident au sein du ménage sont considérées comme membres de fait, qu'elles soient ou non présentes au moment de l'interview. Le ménage est une unité économique dont les membres possèdent un lien de type économique. C'est ainsi qu'ils peuvent partager la même activité de production, l'argent gagné, etc. Le questionnaire EMOP permet de réunir des informations concernant un large éventail d'évènements clés, qui sont l'expression de ce comportement économique. Il est donc essentiel que toutes les personnes qui ont participé aux décisions ou ont été touchées par les résultats de ces décisions, soient incluses dans le ménage.

Les ménages collectifs (hôpitaux, casernes, hôtels, etc.) et les ménages "extra territoriaux" c'est à dire ceux des expatriés travaillant dans les ambassades et les organismes bilatéraux et multilatéraux sont exclus du champ de l'enquête. Pour des raisons pratiques, sont exclus également du champ, les ménages d'expatriés non africains même quand ils ne travaillent pas dans les institutions citées ci-dessus; leur mode et niveau de consommation s'apparentent à ceux des ménages extra territoriaux. Les ménages d'expatriés africains du secteur privé sont par contre couverts par le champ de l'enquête.

Population active

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage.

Population active occupée

Elle caractérise la main d'œuvre du moment. Il s'agit des personnes ayant exercé une activité économique ne serait-ce qu'une heure au cours de la période de référence.

Population en âge de travailler

Au sens de l'EMOP, il s'agit d'une population potentiellement active constituée des personnes âgées de 15 à 64 ans.

Population inactive

Les individus en âge de travailler sont considérés inactifs en dehors de la population active, s'ils ne sont ni employés ni au chômage.

La population inactive est obtenue comme le solde de la population en âge de travailler après avoir extrait la population active.

Rapport de dépendance

C'est le nombre moyen de personnes âgées de moins de 15 ans ou de 65 ans et plus, en charge des actifs occupés.

Taux d'activité

Le taux d'activité est défini comme le ratio de la population active (population économiquement active) à la population en âge de travailler.

Taux d'alphabétisation

Pourcentage de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

Taux de morbidité

Proportion de la population malade ou blessée sur une période de référence donnée.

Taux de redoublement

Rapport entre le nombre d'élèves qui reprennent une classe donnée et le nombre total d'élèves de cette classe au cours d'une année scolaire donnée.

Taux de scolarisation

Le niveau de scolarisation des enfants à un cycle donnée est mesuré par le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS) calculés à partir des informations sur l'âge et la fréquentation scolaire actuelle.

Le TBS est le rapport entre l'effectif des enfants à un cycle donné, quel que soit leur âge, et l'effectif des enfants d'âge scolaire officiel du cycle considéré, exprimé en pourcentage. Le TBS peut être supérieur à 100 % en raison des fréquentations précoces et de celles des enfants ayant dépassé l'âge limite officiel dans le cycle suite aux redoublements.

Le TNS est le pourcentage d'enfants d'âge scolaire officiel d'un cycle donné qui fréquentent effectivement ce cycle. Il donne la mesure exacte de l'inscription à l'école et fournit des informations significatives quant au rapport entre élèves scolarisés ou non. Il est au plus égal à 100 % si tous les enfants d'âge scolaire du cycle fréquentent.

Typologie des ménages

Pour des besoins de l'analyse, les ménages enquêtés sont classés selon les modalités suivantes : ménage unipersonnel, couple sans enfant, couple avec enfants, monoparental nucléaire (ménage où les enfants sont élevés par un seul parent, sans autre personne dépendante), monoparental élargi (ménages monoparentaux avec d'autres personnes dépendantes), famille élargie (ménages composés des parents et des enfants avec éventuellement d'autres personnes dépendantes apparentées ou non).

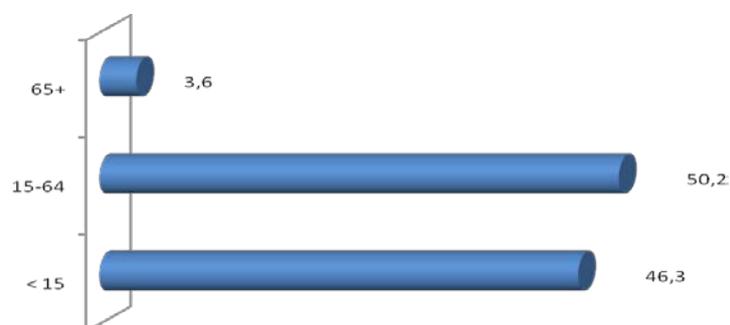
2. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES CHEFS DE MENAGE

2.1. Caractéristiques socio démographiques de la population

2.1.1. Structure de la population par âge et sexe

La structure de la population est appréhendée à travers les variables âge et sexe. Son analyse permet de rendre visible la proportion des hommes et des femmes dans la population totale ainsi que celle des différentes classes d'âge.

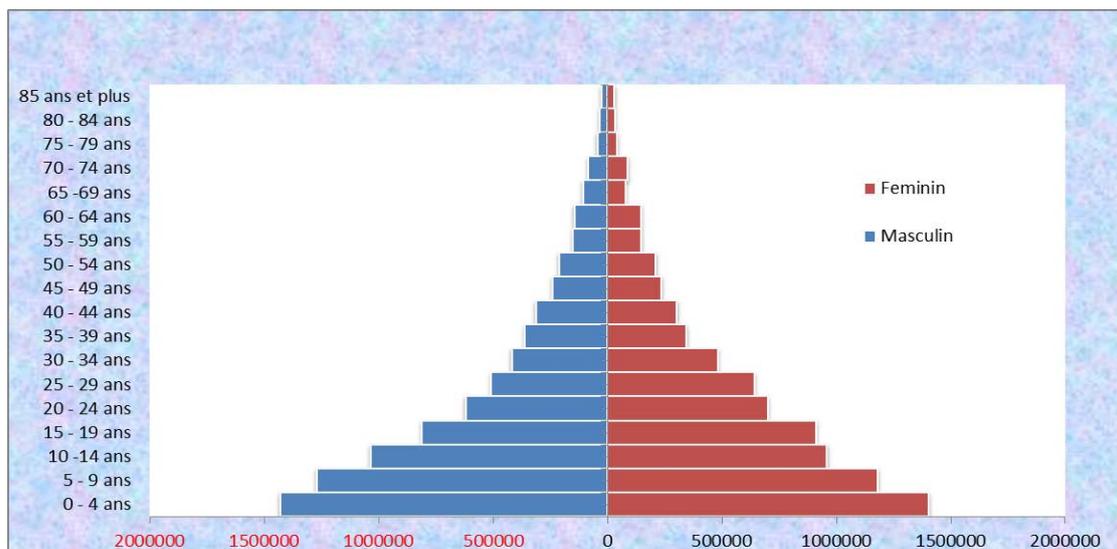
Graphique 1 : Représentation de la population par âge



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Avec 46,3 % de personnes âgées de moins de 15 ans, le Mali se caractérise par une population jeune. Par ailleurs, le pourcentage des femmes est relativement plus élevé que celui des hommes, soit 50,5 %. Au Mali, la population comprend 98 hommes pour 100 femmes.

Graphique 2 : Pyramide des âges la population résidente au Mali en 2011



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

2.1.2. *Distribution spatiale de la population*

En 2011, la population du Mali est estimée à 15 815 000 habitants. La densité est d'environ 13 habitants/km². Cette population est très inégalement répartie sur l'ensemble du pays. En effet, plus de trois quarts de la population vivent sur moins d'un tiers du territoire national.

La distribution de la population par région place Sikasso en tête avec 17,6 % contre 0,5 % à Kidal. Derrière Sikasso, se retrouvent Koulikoro, et Ségou avec respectivement 16,1 %, et 15,4 %. Ces trois régions à elles seules cumulent à peu près la moitié de la population (49,1 %). La région de Kayes occupant le Sahel occidental est un peu moins peuplé (14,0 %) que celle de Mopti (14,3 %). Les régions du Nord caractérisées par une faible densité de la population demeurent les moins peuplées.

Le niveau de l'urbanisation reste faible. En effet, plus de trois quarts de la population malienne (77,6 %) vivent encore en milieu rural. Ce résultat reste cohérent par rapport à la plupart des enquêtes réalisées au Mali où la population rurale est dominante.

Le tableau ci-dessous donne la répartition géographique de la population entre les régions et les milieux de résidence. Il fait ressortir la part de chaque région et de chaque milieu dans la population totale.

Tableau 4 : Répartition de la population par région et milieu de résidence

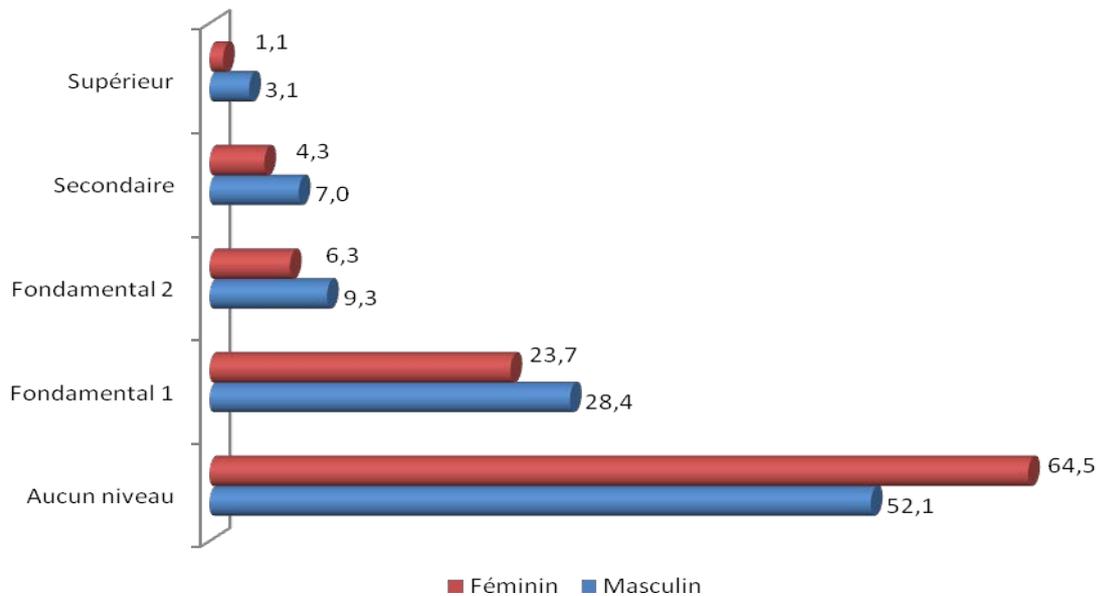
	Population	%
Région		
Kayes	2 208 941	14,0
Koulikoro	2 550 737	16,1
Sikasso	2 783 238	17,6
Ségou	2 437 691	15,4
Mopti	2 264 273	14,3
Tombouctou	841 571	5,3
Gao	628 698	4,0
Kidal	83 377	0,5
Bamako	2 016 569	12,8
Milieu		
Urbain	3 541 575	22,4
Rural	12 273 519	77,6
Mali	15 815 094	100,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

2.1.3. Scolarité de la population des 6 ans et plus

La proportion de la population de 6 ans ou plus, qui n'a aucun niveau reste encore très élevée. Elle a cependant amorcé une tendance baissière assez sensible depuis 2001 mais reste plus élevée pour les femmes par rapport aux hommes.

Graphique 3 : Niveau atteint par la population de 6 ans et plus

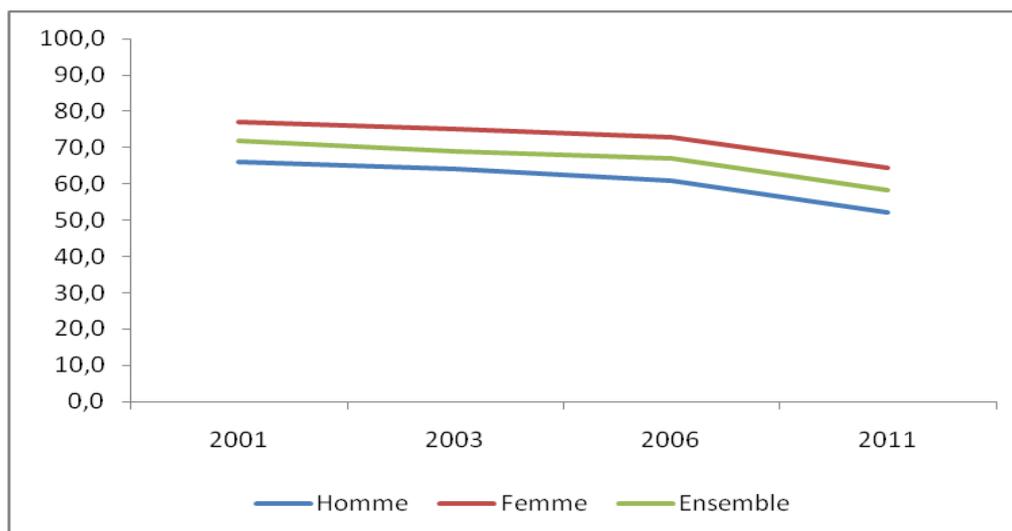


Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Dans l'ensemble du pays 58,4 % de la population âgée de 6 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école en 2011 contre 67,0 % en 2006, 69,0 % en 2003 et 72,0 % en 2001.

Pour les femmes, le pourcentage de sans niveau d'instruction est passé de 77,0 % en 2001 à 75,0 % en 2003, 73,0 % en 2006 pour atteindre 64,5 % 2011. Pour les hommes de la même catégorie, il est passé de 66,0 % en 2001 à 64,0 % en 2003 et de 61,0 % en 2006 à 52,1 % en 2011.

Graphique 4 : Évolution du pourcentage de la population sans niveau d'instruction



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

La proportion de la population de 6 ans et plus ayant le niveau fondamental 1 reste encore faible. Seulement, un quart de la population concernée (26,0 %) a un niveau d'instruction fondamental 1 en 2011. Cette proportion est, cependant, en amélioration par rapport à 2001: de 16,0 % à 28,4 % pour les hommes et de 11,0 % à 23,7 % pour les femmes. Pour l'ensemble des deux sexes, elle est passée de 13,0 % à 26,0 %.

Tableau 5 : Répartition de la population de 6 ans ou plus ayant fréquenté l'école selon le niveau d'étude atteint et le sexe (%)

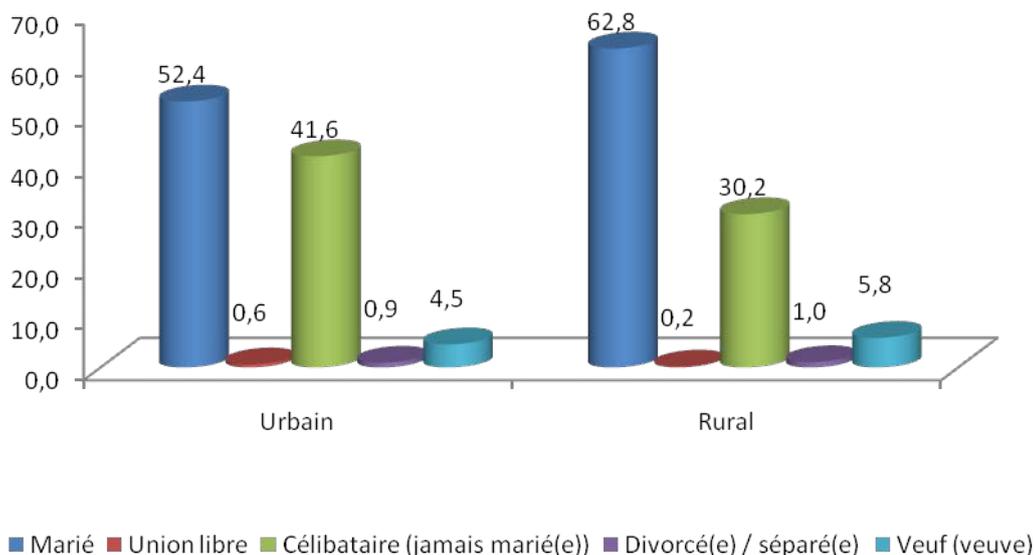
Étude atteint	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	52,1	64,5	58,4
Fond1	28,4	23,7	26,0
Fond2	9,3	6,3	7,8
Secondaire	7,0	4,3	5,7
Supérieur	3,1	1,1	2,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

2.1.4. Situation matrimoniale de la population

Au niveau national, 60,3 % de la population 15 ans ou plus est marié. Le mariage est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain (62,8 % contre 52,4 %). La proportion des mariés polygames est plus élevée en milieu rural (20,4 %) qu'en milieu urbain (13,4 %). Toutefois, il faudrait noter que l'union libre n'est pas encore entrée dans les habitudes de la population malienne. Elle est seulement pratiquée par 0,3 % de la population.

Graphique 5 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le statut matrimonial



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

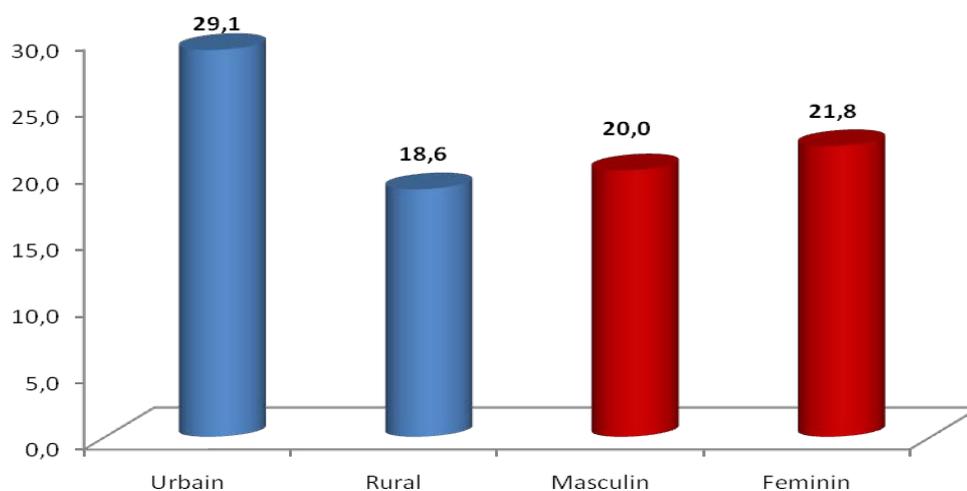
2.1.5. Statut migratoire de la population

L'enquête a permis de mesurer la migration durée de vie. Il s'agit de savoir si l'individu interrogé vit depuis toujours ou de manière continue dans la localité. Les données ont confirmé la forte mobilité de la population malienne. Ainsi, 21,0 % des personnes interrogées se sont installées dans leur localité actuelle après avoir vécu ailleurs. Dans cette frange de la population se retrouvent notamment les fonctionnaires et certains ménages pour des raisons de travail.

La mobilité en milieu urbain est plus élevée qu'en milieu rural (29,1 % contre 18,6 %). Ceci peut s'expliquer par le fait que les villes ou les grandes agglomérations offrent plus d'opportunités en termes d'emploi et elles constituent à ce titre des pôles d'attraction pour les jeunes ruraux.

L'observation selon le sexe montre que les femmes sont concernées par le phénomène à peu près au même titre que les hommes. Environ un individu sur cinq (1/5) des deux sexes est migrant.

Graphique 6 : Population migratoire, par milieu et par sexe



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Par région, la mobilité de la population est beaucoup plus forte dans le district de Bamako que les autres régions (38,9 %). Il apparaît également que Sikasso, Mopti et Koulikoro reçoivent un nombre relativement important de migrants. Les taux sont respectivement de 25,5 %, 24,2 % et 20,8 %. Les trois régions constituent des pôles de développement économique qui offrent des opportunités aux jeunes.

2.2. Caractéristiques des ménages économiques

Les ménages maliens sont généralement de grande taille. En effet, au niveau national, 63,6 % des ménages comptent au moins 7 personnes. La taille moyenne des ménages est de 11 personnes. Elle varie de 11 personnes en milieu rural à 10 personnes en milieu urbain. La proportion relative des ménages de grande taille (7 personnes ou plus) est plus importante en milieu rural (65,6 %) qu'en milieu urbain (57,6 %). Plus de 8 personnes sur 10 (85,6 %) vivent dans des ménages de 7 personnes ou plus. Les ménages sont dirigés dans près de 90 % de cas par des hommes.

Tableau 6 : Répartition des ménages par milieu selon la taille et le sexe du chef de ménage

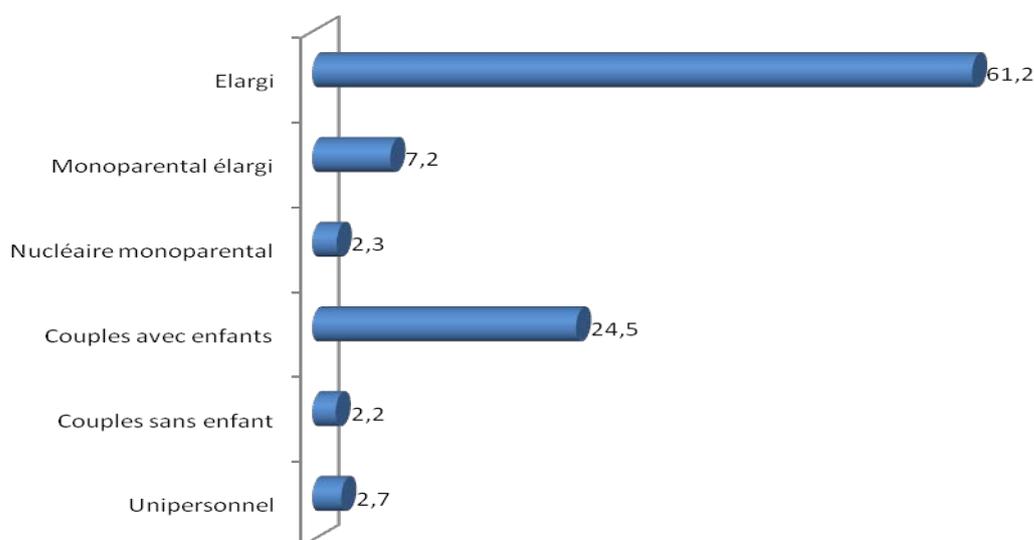
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Nombre de ménages	Population	Taille moyenne	Nombre de ménages	Population	Taille moyenne	Nombre de ménages	Population	Taille moyenne
Nombre de personnes dans le ménage									
1-2	28 006	40 364	1	53 299	82 079	2	81 305	122 444	2
3-4	66 070	238 006	4	137 374	493 693	4	203 445	731 699	4
5-6	63 484	349 325	6	193 817	1 072 576	6	257 301	1 421 901	6
7-11	118 892	1 041 219	9	378 920	3 288 435	9	497 812	4 329 654	9
12-16	48 365	664 230	14	168 637	2 321 274	14	217 003	2 985 505	14
17 +	46 387	1 208 430	26	185 485	5 015 462	27	231 872	6 223 892	27
Sexe du chef de ménage									
Masculin	334 440	3 265 613	10	1 014 130	11 516 481	11	1 348 570	14 782 094	11
Féminin	36 764	275 962	8	103 403	757 038	7	140 166	1 033 000	7
Mali	371 204	3 541 575	10	1 117 533	12 273 519	11	1 488 737	15 815 094	11

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

A travers la typologie des ménages, il ressort que plus de trois ménages sur cinq sont de type élargi. Ces ménages sont suivis des couples avec enfants (24,5 %) et des ménages monoparentaux élargis (7,2 %). Les autres catégories de ménages n'atteignent pas 3%.

Il ressort que la première catégorie englobe 78,3 % de la population totale, les couples avec enfants (13,2 %) et les monoparentaux élargis (6,9 %). Les autres catégories ne représentent que 1,7 % de la population.

Graphique 7 : Typologie des ménages maliens



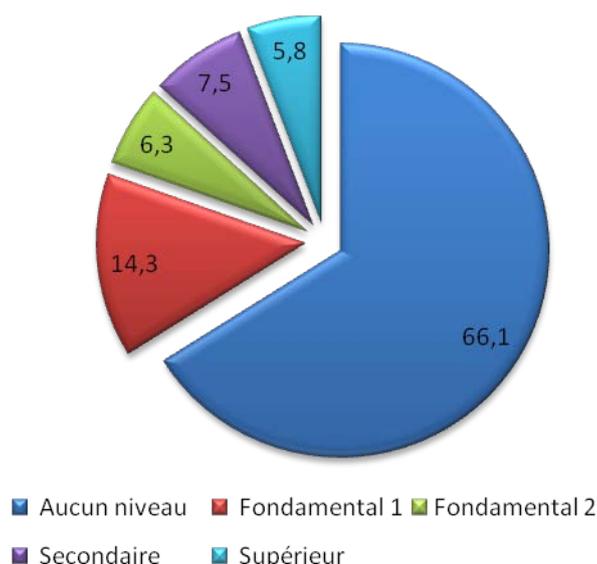
Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

2.2.1. *Scolarité des chefs de ménage*

Au niveau national, deux tiers (66,1 %) des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. On note tout de même une baisse de cette proportion par rapport à celle des enquêtes antérieures soit 77,0 % et 81,0 % respectivement en 2006 et 2001.

Dans l'ensemble, 14,3 % des chefs de ménage ont un niveau d'instruction correspondant au fondamental 1. Les femmes, chefs de ménage, sont relativement moins instruites que les hommes. Ainsi, 69,7 % d'entre elles sont sans instruction contre 65,7 % pour les hommes. Les chefs de ménage ayant atteint le niveau supérieur ne représentent que 5,8 % de l'ensemble. A ce niveau, la tendance est défavorable aux femmes, avec 2,3 % contre 6,1 % chez les hommes.

Graphique 8 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'étude atteint



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

2.2.2. *Alphabétisation des chefs de ménage*

En 2011, environ 36,5 % des chefs de ménage sont alphabétisés contre 27,0 % en 2006, 24,5 % en 2003 et 21,3 % en 2001. La région de Kidal a le taux d'alphabétisation le plus élevé 63,5 % contre 17,3 % à Tombouctou. Par ailleurs, on relève que le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain (46,7 %) qu'en milieu rural (33,0 %). Les femmes chefs de ménage sont moins alphabétisées que les hommes (27,3 % contre 37,4 % respectivement).

Tableau 7 : Répartition des chefs de ménage alphabétisés par région et milieu (%)

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région			
Kayes	37,9	23,1	36,5
Koulikoro	34,3	40,2	34,8
Sikasso	38,8	17,9	37,5
Ségou	41,6	27,9	40,4
Mopti	23,7	15,0	22,9
Tombouctou	18,3	7,9	17,2
Gao	37,1	24,9	34,8
Kidal	64,6	57,2	63,5
Bamako	53,2	43,6	52,3
Milieu			
Urbain	48,1	35,6	46,8
Rural	33,9	24,3	33,0
Mali	37,4	27,3	36,4

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

2.2.3. Situation matrimoniale des chefs de ménage

La majorité (88,9 %) des chefs de ménage est mariée. Les chefs de ménage monogames représentent 64,3 % et les polygames 24,6 %. Environ 8,0 % des chefs de ménage sont soit divorcés, séparés ou veufs.

La polygamie concerne 26,1 % des chefs de ménage ruraux contre 20,3 % de ceux du milieu urbain. Par ailleurs, 62,3 % des femmes chefs de ménage sont veuves et 6,5 % des divorcées ou séparées. A l'opposé, 95,5 % des chefs de ménage sont des mariés.

Tableau 8 : Répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial par milieu et par sexe (%)

	Marié	Union libre	Célibataire (jamais marié(e))	Divorcé(e) / séparé(e)	Veuf (veuve)
Milieu					
Urbain	87,4	0,7	3,9	0,9	7,1
Rural	89,4	0,1	2,3	1,1	7,1
Sexe du chef de ménage					
Masculin	95,5	0,2	2,5	0,5	1,3
Féminin	26,0	0,6	4,7	6,5	62,3
Ensemble	88,9	0,3	2,7	1,0	7,1

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

3. EDUCATION ET ALPHABETISATION

3.1. Accès à l'éducation

Les indicateurs communément utilisés pour apprécier la couverture de l'éducation sont les taux bruts et nets de scolarisation. L'analyse de ces indicateurs permet aux pays de mesurer les efforts consentis dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation en général et dans les classes d'initiation en particulier. Dans le contexte des pays en développement, la demande en éducation de base est de plus en plus forte sous l'effet de la pression démographique.

3.1.1. La fréquentation scolaire au premier cycle de l'enseignement fondamental

Le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental est estimé à 79,8 % au niveau national, soit près de 20 % d'écart par rapport à la cible de la scolarisation universelle pour tous les enfants d'ici 2015.

L'analyse selon les régions montre que le district de Bamako est de loin la région qui affiche le taux brut le plus élevé (119,2 %). Le taux élevé à Bamako n'est point surprenant et serait sans doute dû à l'abondance et à la diversité de l'offre qui caractérise de façon remarquable les capitales des pays en développement. Le district de Bamako est suivi des régions de Gao, Kidal et de Kayes avec respectivement 97,3 %, 95,2 % et 92,2 %. Les autres régions enregistrent des taux assez confortables à l'exception de la région de Mopti qui peine à atteindre les 50 %. C'est la région de Tombouctou qui ferme la marche avec un taux de 46,7 %.

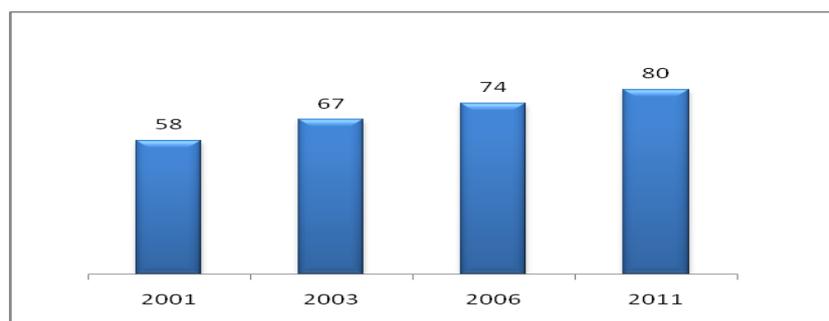
La disparité est assez prononcée entre le milieu urbain et rural (101,9 % contre 74,2 %). Ces écarts seraient également dus à l'insuffisance de l'offre mais aussi à d'autres facteurs qui entraveraient la scolarisation des enfants dans les zones rurales. Jusqu'à nos jours, des enfants ne sont pas envoyés à l'école parce que les parents ne sont pas intéressés (60,9 %) ou parce qu'ils préfèrent un apprentissage ou un travail (9,5 %). L'éloignement (4,5 %) ou la cherté (2,2 %) de l'école sont moins évoqués.

La discrimination sexuelle au niveau de la fréquentation scolaire, s'atténue progressivement. Ainsi, les taux de scolarisation des garçons et des filles s'élèvent respectivement à 82,3 % et

77,0 %. Cette tendance se maintient au niveau régional excepté Gao et Mopti où les filles l'emportent largement.

En termes d'évolution, on relève une amélioration des taux bruts de scolarisation au premier cycle. En effet, ils sont passés de 58,0 % à 79,8 % entre 2001 à 2011 soit un gain annuel moyen de 2,2 %. En dépit de ce progrès, l'objectif d'une scolarisation primaire pour tous d'ici 2015 serait difficilement atteint.

Graphique 9 : Evolution du taux brut de la scolarisation au fondamental 1



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Le taux net de scolarisation au niveau national est de 57,5 %. Ce résultat signifie qu'un peu plus de quatre enfants sur dix âgés de 7 à 12 ans ne fréquenteraient pas le premier cycle de l'enseignement fondamental au moment de l'enquête.

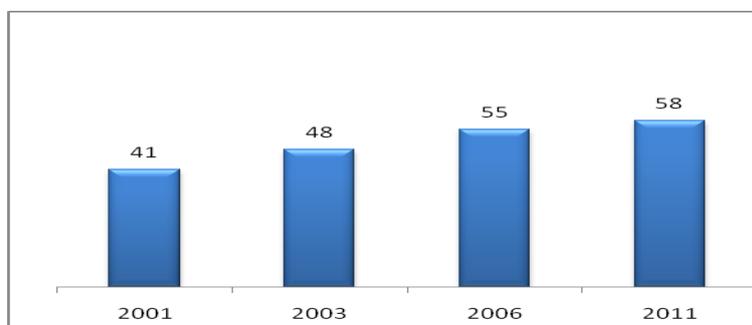
En plus des raisons citées plus haut pour le taux brut, il faut noter que la faiblesse du taux net s'expliquerait par l'importance de l'échec scolaire. Plus d'un quart des enfants de 7 à 12 ans ne vont plus à l'école pour cette raison.

Au niveau des régions, Bamako se détache avec 76,5 %, contre 33,8 % qui est le taux le plus faible enregistré à Tombouctou. Trois régions se positionnent dans l'ordre derrière Bamako. Il s'agit de Gao, Sikasso et Kidal, avec des taux nets de scolarisation de 65,5 %, 63,6 % et 63,5 % respectivement.

A l'instar des taux bruts, les taux nets de scolarisation calculés selon le milieu de résidence sont favorables aux urbains, soit 70,7 % contre 54,1 %. En outre, les garçons sont relativement plus scolarisés que les filles (59,6 % contre 55,2 %). La tendance s'inverse dans les régions de Gao (60,0 % contre 71,6 %) et de Mopti (33,0 % contre 38,3 %).

Une appréciation générale positive est le fait qu'en l'espace de dix ans, les taux nets de scolarisation sont passés de 41,0 % à 57,5 % soit un gain annuel moyen de 1,7 %. Les efforts de l'Etat et de ses partenaires en matière de promotion de l'éducation sont donc payants.

Graphique 10 : Evolution du taux net de scolarisation au fondamental 1



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

3.1.2. La fréquentation scolaire au second cycle de l'enseignement fondamental

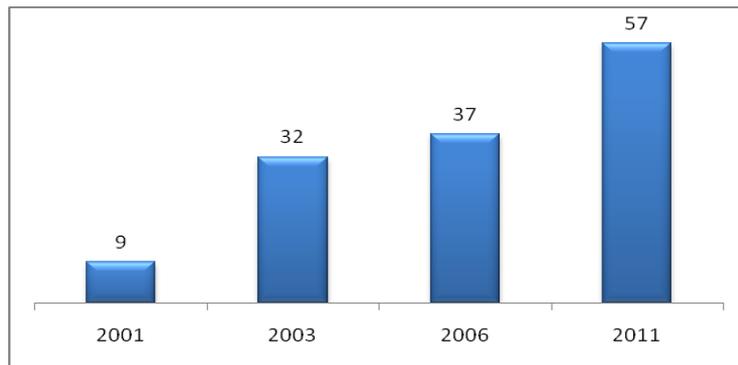
Au second cycle de l'enseignement fondamental, le taux brut de scolarisation s'élève à 56,7 % au niveau national. Ce taux, largement en deçà de celui du premier cycle pose le problème de la rétention des élèves d'un cycle à un autre.

En s'intéressant aux régions, Bamako se positionne en tête avec 75,7 % contre 31,6 % qui est le taux le plus faible obtenu à Mopti. Bamako est suivi de Ségou, Koulikoro et de Gao avec des taux de 64,6 %, 61,1 % et 57,7 % respectivement. En plus de la région de Mopti, Kidal et Tombouctou connaissent une baisse de fréquentation du second cycle avec des taux inférieurs à la moyenne.

L'analyse selon le milieu de résidence fait ressortir une avance assez prononcée des villes par rapport aux campagnes (70,3 % contre 52,5 %). Au second cycle, tout comme au premier, les garçons sont plus scolarisés que les filles (65,2 % contre 48,7 %).

L'analyse longitudinale entre 2001 et 2011 indique une évolution remarquable des taux bruts de scolarisation. En effet, entre 2001 et 2011, les taux bruts de scolarisation au second cycle sont passés de 9,0 % à 56,7 % soit une progression annuelle moyenne de 4,8 point de pourcentage

Graphique 11 : Evolution du taux net de la scolarisation au fondamental 2



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

L'accès au second cycle de l'enseignement fondamental mesuré par le taux net de scolarisation montre qu'un peu plus d'un enfant sur quatre était sur le chemin de l'école au moment de l'enquête.

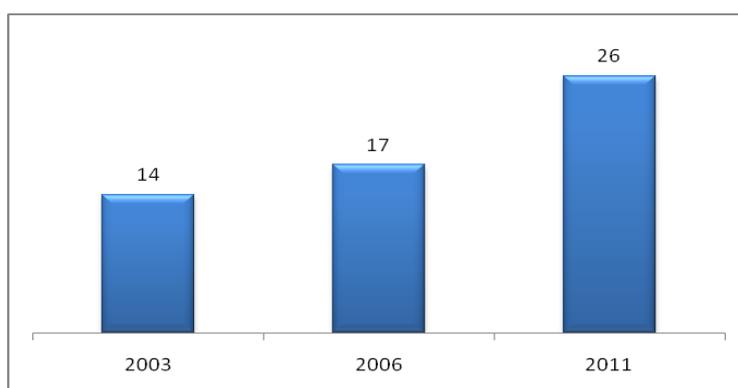
Ce taux déjà faible, cache des disparités au niveau des régions, du milieu de résidence et selon le sexe des individus. En effet, Bamako conserve sa place de leader avec 36,8 % contre 14,6 % à Tombouctou où le taux est le plus faible. Les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou se positionnent derrière Bamako avec 30,4 %, 29,0 % et 26,0 % respectivement.

Les localités urbaines seraient plutôt favorables à la scolarisation par rapport à celles rurales (33,2 % contre 24,2 %). Cependant, dans les deux milieux les taux sont largement en dessous de 50 % et des efforts restent à consentir pour l'amélioration de ces taux.

L'analyse du genre est à l'avantage des garçons par rapport aux filles (29,4 % contre 23,4 %), soit un écart d'environ 6,0 %. Cette tendance se maintient dans toutes les régions à l'exception de Gao et de Kidal où les tendances sont inversées, 19,6 % contre 24,0 % et 22,6 % contre 29,1 % respectivement.

Le suivi dans le temps des taux nets de scolarisation au second cycle de l'enseignement fondamental fait ressortir un gain de 12 points entre 2003 et 2011 soit une progression annuelle moyenne de 1,5 %.

Graphique 12 : Evolution du taux net de la scolarisation au fondamental 2



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

3.2. Les pesanteurs à la scolarisation des enfants

3.2.1. Raisons de non fréquentation scolaire au premier cycle de l'enseignement fondamental

La préférence pour un apprentissage, le désintéressement des parents, l'échec scolaire et le mariage constituent les principales raisons d'abandon au premier cycle. En effet, 15,5 % d'élèves en milieu urbain et 26,7 % en milieu rural ont abandonné l'école à partir du premier cycle à cause de la préférence pour un apprentissage ou un travail. En outre, il apparaît que l'échec scolaire et le mariage sont les raisons majeures d'abandon des filles avec respectivement 30,3 % et 15,9 % de cas. En plus de l'échec scolaire (29,0 %), la préférence pour le travail (33,7 %) constituent une des principales raisons d'abandon des garçons au premier cycle.

Tableau 9 : Répartition de la population selon la raison de non fréquentation scolaire à partir du premier cycle par milieu et sexe (%)

	Trop jeune (moins de 7 ans)	Trop chère	Trop loin	Préférence pour un apprentissage ou un travail	Manque de moyens	Maladie	Grossesse	Mariage	Désintéressement des parents	Échec scolaire	A fini	Autre	Total
Milieu de résidence													
Urbain	1,0	1,3	1,3	15,5	4,5	3,2	0,8	5,1	8,2	49,6	1,4	8,2	100
Rural	0,1	1,8	2,8	26,7	4,2	3,6	0,4	9,1	15,4	23,3	0,7	11,8	100
Sexe													
Masculin	0,3	1,6	1,8	33,7	4,9	3,6	0,2	1,0	11,7	29,0	0,8	11,4	100
Féminin	0,2	1,9	3,1	13,5	3,6	3,4	0,9	15,9	15,8	30,3	0,9	10,4	100
Mali	0,3	1,7	2,4	24,0	4,3	3,5	0,5	8,2	13,7	29,6	0,9	10,9	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

3.2.2. *Raisons de non fréquentation scolaire au second cycle de l'enseignement fondamental*

L'échec scolaire (35,8 %), la préférence pour un travail (27,3 %) et le mariage (12,9 %) expliquent en grande partie l'abandon des élèves. L'analyse selon le sexe montre que les garçons (36,1 %) aussi bien que les filles (35,4 %) abandonnent à partir du second cycle avec comme raison l'échec scolaire. Le mariage reste également une raison qui fait payer un lourd tribut aux filles concernant l'abandon (31,2 %).

Tableau 10 : Répartition de la population selon la raison de non fréquentation scolaire à partir du second cycle par région, milieu et sexe (%)

	Trop chère	Trop loin	Préférence pour un apprentissage ou un travail	Manque de moyens	Maladie	Grossesse	Mariage	Désintéressement des parents	Échec scolaire	A fini	Autre	Total
Milieu de résidence												
Urbain	1,0	1,2	20,0	2,5	1,5	1,3	8,0	1,8	53,8	4,3	4,5	100
Rural	0,8	2,4	31,0	3,4	3,0	1,0	15,3	3,3	26,7	3,8	9,3	100
Sexe												
Masculin	0,5	2,4	37,4	3,5	2,7	0,0	1,0	3,2	36,1	5,2	8,0	100
Féminin	1,4	1,3	11,7	2,5	2,3	2,8	31,2	2,2	35,4	2,2	7,2	100
Mali	0,9	2,0	27,3	3,1	2,5	1,1	12,9	2,8	35,8	4,0	7,7	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

3.3. **L'efficacité interne du système**

Le taux de redoublement est un bon indicateur de l'efficacité d'un système éducatif. Lorsque ce taux est élevé, cela signifie que beaucoup d'élèves n'ont pas atteint le niveau de performance normatif.

Le taux de redoublement au second cycle est relativement très élevé (15,6 %) alors qu'il est de 8,8 % au premier cycle. Il n'y a pas de différence majeure entre garçons (8,8 %) et filles (8,9 %) concernant le redoublement au premier cycle. Ce constat reste valable pour le milieu de résidence avec (8,9 % et 9,3 %) en urbain et (8,8 % et 8,7 %) en rural respectivement pour les garçons et les filles.

Concernant le second cycle, les filles sont plus touchées par le redoublement que les garçons dans toutes les régions sauf à Bamako (voir l'annexe) et ceci est également vrai quel que soit le milieu de résidence.

Comparativement à l'ELIM 2006, nous constatons une légère baisse du redoublement au premier cycle (10,0 % contre 8,8 %). Par contre, c'est le second cycle qui a connu une augmentation sensible de son taux de redoublement entre 2006 et 2011 (5 % contre 15,6 %).

Tableau 11 : Taux de redoublement dans les différents cycles de l'enseignement fondamental selon le sexe et le milieu (%)

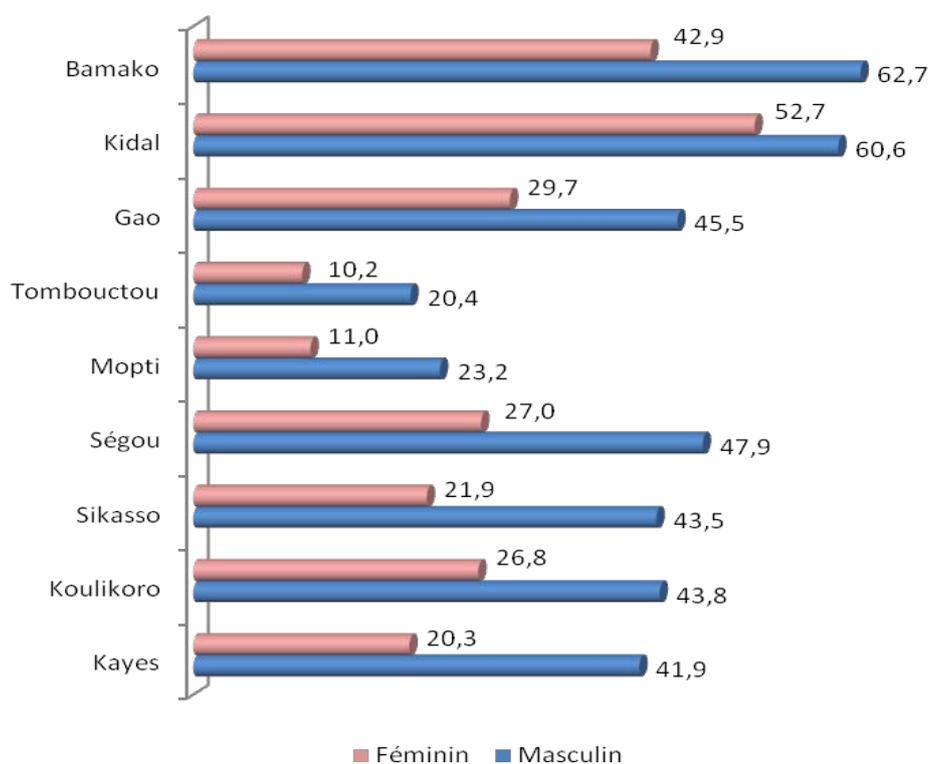
Milieu de résidence	Premier cycle ou Fond1			Second cycle ou Fond2		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	8,9	9,3	9,1	16,4	17,9	17,1
Rural	8,8	8,7	8,7	12,0	18,9	14,9
Mali	8,8	8,9	8,8	13,2	18,6	15,6

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

3.4. L'alphabétisation des 15 ans ou plus

Une personne âgée de 15 ans ou plus, est considérée comme alphabétisée, si elle sait lire et écrire dans une langue quelconque. Les résultats indiquent que 33,4 % des adultes sont alphabétisés. Une analyse basée sur le sexe permet d'affirmer que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes avec respectivement 43,1 % et 24,6 %. Le milieu urbain affiche un taux assez élevé de l'ordre de 46,0 % comparé à 29,4 % pour le rural.

Graphique 13 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

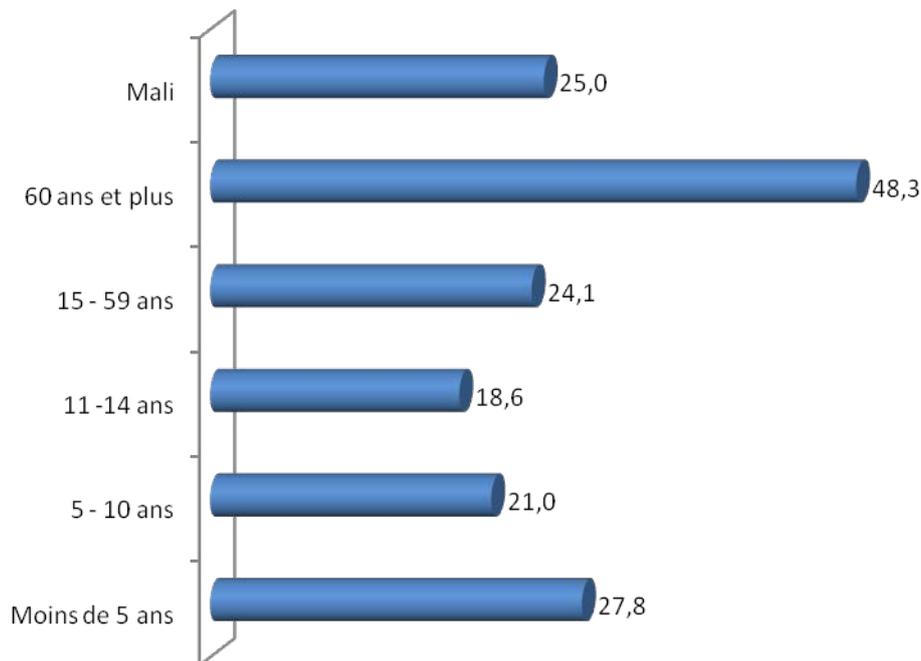
Comparativement à l'ELIM 2006, l'on note une augmentation de 7,3 points de pourcentage du taux d'alphabétisation, passant ainsi de 26,2 % à 33,5 %.

4. SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

4.1. Morbidité de la population

La santé de la population est un facteur important pour le développement économique du pays. La section santé des membres du ménage s'intéresse non seulement à la morbidité, mais aussi aux maladies qui ont le plus affecté la population au cours des trois derniers mois.

Graphique 14 : Répartition de la population malade ou blessée au cours des 3 derniers mois selon l'âge



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Le taux de morbidité au cours de la période de référence est de 25,0 %. Les proportions de personnes malades ou blessées varient entre 29,1 % à Ségou et 20,4 % à Koulikoro. Selon le milieu de résidence, le taux de morbidité est légèrement plus élevé en milieu rural qu'urbain (25,6 % contre 22,8 %). La différence entre femmes et hommes est faible (26,1 % et 23,8 % respectivement).

4.2. Maladie et population vulnérable

Les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de 60 ans ou plus sont les plus exposés aux maladies. On relève également que le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes

parmi les personnes âgées de 60 ans ou plus. Dans la tranche d'âge de moins de 5 ans c'est le phénomène inverse qu'on observe.

Tableau 12 : Population malade ou blessée pendant les trois derniers mois (%)

Age	Masculin	Féminin
Moins de 5 ans	30,2	25,4
5 - 10 ans	21,2	20,8
11 -14 ans	19,2	18,0
15 - 59 ans	20,5	27,3
60 ans et plus	46,6	50,1
Ensemble	23,8	26,1

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Les personnes atteintes de paludisme ou de fièvre sont relativement plus nombreuses avec 13,4 % de prévalence. Par ailleurs le paludisme ou la fièvre est beaucoup plus répandu chez les enfants de moins de 5 ans (17,2 %).

La prévalence du paludisme/fièvre est accentuée dans la région de Tombouctou avec 18,4 % suivie de la région de Ségou 17,8 %. La fréquence élevée du paludisme ou fièvre par rapport aux autres maladies est observée aussi bien en milieu rural (14,0 %) qu'en milieu urbain (11,5 %).

Les problèmes de douleurs qui viennent en deuxième position sont plus évoqués en milieu rural (3,3 %) qu'en milieu urbain (2,3 %). Il est à observer que 16,2 % des personnes âgées souffrent de douleurs.

Quant à la diarrhée, elle touche beaucoup plus les enfants de moins de 5 ans avec un taux de prévalence de 3,1 %.

Tableau 13 : Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois, selon la région, le milieu, le sexe et le groupe d'âge

	Fièvre/ Paludisme %	Diarrhée %	Douleurs dans le dos %	Population totale
Région				
Kayes	9,9	1,7	4,0	2 208 941
Koulikoro	10,8	0,8	2,5	2 550 737
Sikasso	15,9	1,4	3,0	2 783 238
Ségou	17,8	0,9	4,1	2 437 691
Mopti	13,4	1,8	2,9	2 264 273
Tombouctou	18,4	2,8	4,6	841 571
Gao	16,5	1,1	2,6	628 698
Kidal	11,0	1,3	2,9	83 377
Bamako	9,2	1,1	1,7	2 016 569
Milieu				
Urbain	11,5	1,3	2,3	3 541 575
Rural	14,0	1,4	3,3	12 273 519
Sexe				
Masculin	13,0	1,3	2,7	7 824 263
Féminin	13,9	1,4	3,5	7 990 831
Age				
Moins de 5 ans	17,2	3,1	1,1	2 847 932
5 - 10 ans	13,9	0,7	0,9	2 936 530
11 -14 ans	11,0	0,6	1,2	1 530 717
15 - 59 ans	12,1	1,0	3,6	7 643 022
60 ans et plus	15,8	2,5	16,2	856 893
Mali	13,4	1,4	3,1	15 815 094

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

5. EMPLOI DES MEMBRES DU MENAGE

La contribution du capital humain dans la création de la richesse nationale est de loin la plus importante parmi toutes les ressources qui concourent à la croissance. En effet, il est reconnu que l'homme se trouve au début et à la fin de tout processus de développement. Par son dynamisme, il provoque et impulse le développement durable.

Pour capter le dynamisme de l'activité économique, les économistes s'intéressent à certains concepts comme la population active, le chômage, etc. Cette section étudie la situation d'activité de la population malienne au cours du deuxième trimestre 2011.

5.1. Population active et taux d'activité

La Comptabilité nationale définit la population active comme l'ensemble des personnes des deux sexes au-dessus d'un âge déterminé qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre nécessaire aux activités de production.

En 2011, 50,2 % de la population malienne ont l'âge de travailler (15-64 ans). Cette catégorie de population se répartit en actifs occupés, en chômeurs et en inactifs.

Graphique 15 : Répartition de la population de 15-64 ans selon le statut dans l'activité

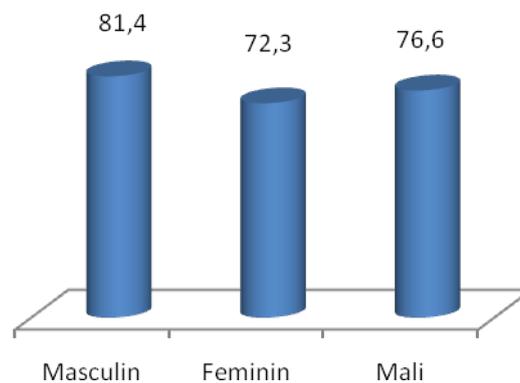


Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Dans l'ensemble du pays, le taux d'activité est de 76,6 % c'est-à-dire que presque quatre maliens sur cinq âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi ou en recherchent activement sur le marché du travail.

Les femmes sont moins actives que les hommes. Le taux d'activité pour les femmes est de 72,3 % contre 81,4 % pour les hommes.

Graphique 16 : Répartition du taux d'activité selon le sexe

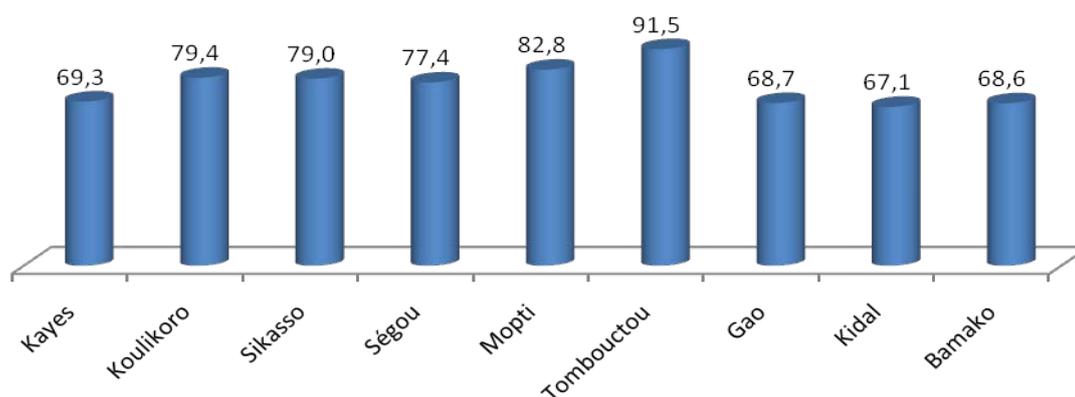


Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Les régions de Kidal, Gao et le district de Bamako comptent relativement moins d'actifs avec respectivement 67,1 %, 68,7 % et 68,6 %. Pour la capitale, la faiblesse du taux d'activité s'expliquerait surtout par la proportion assez importante d'élèves et d'étudiants en cours de scolarité et de retraités. En effet, en s'intéressant aux raisons pour lesquelles la personne n'a pas cherché du travail, les résultats de l'enquête révèlent que près d'un quart des personnes de 18 à 64 ans était en cours de scolarité et 45,0 % des retraités résident à Bamako.

S'agissant de Kidal et Gao, le faible taux d'activité s'expliquerait par la faible présence des femmes (52,4 % et 55,9 % respectivement) sur le marché du travail. Par contre, le taux d'activité est plus élevé dans les régions de Tombouctou (91,5 %) et Mopti (82,8 %). Elles se distinguent surtout par la forte présence des femmes sur le marché de l'emploi avec respectivement 89,4 % et 79,4 %.

Graphique 17 : Répartition du taux d'activité selon la région



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Le taux d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain où il existe plus d'élèves, d'étudiants et de retraités.

Tableau 14 : Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans

	Taux d'activité %	Rapport de dépendance ²
Région		
Kayes	69,3	1,03
Koulikoro	79,4	1,00
Sikasso	79,0	1,02
Ségou	77,4	1,08
Mopti	82,8	1,13
Tombouctou	91,5	1,03
Gao	68,7	0,94
Kidal	67,1	1,00
Bamako	68,6	0,71
Milieu		
Urbain	69,7	0,82
Rural	78,9	1,05
Sexe		
Masculin	81,4	NA
Féminin	72,3	NA
Mali	76,6	0,99

NA : Non Applicable

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

² Le rapport de dépendance potentielle de l'âge est le rapport de la population potentielle inactive (Somme de la population des enfants de 0-14 ans et de la population des personnes âgées de 65 ans et plus) sur la population potentielle active (personne de 15-64 ans).

5.2. Situation dans l'activité, chômage et inactivité

Dans l'ensemble du pays, le taux de chômage estimé au sens du BIT s'élève à 10,5 %.

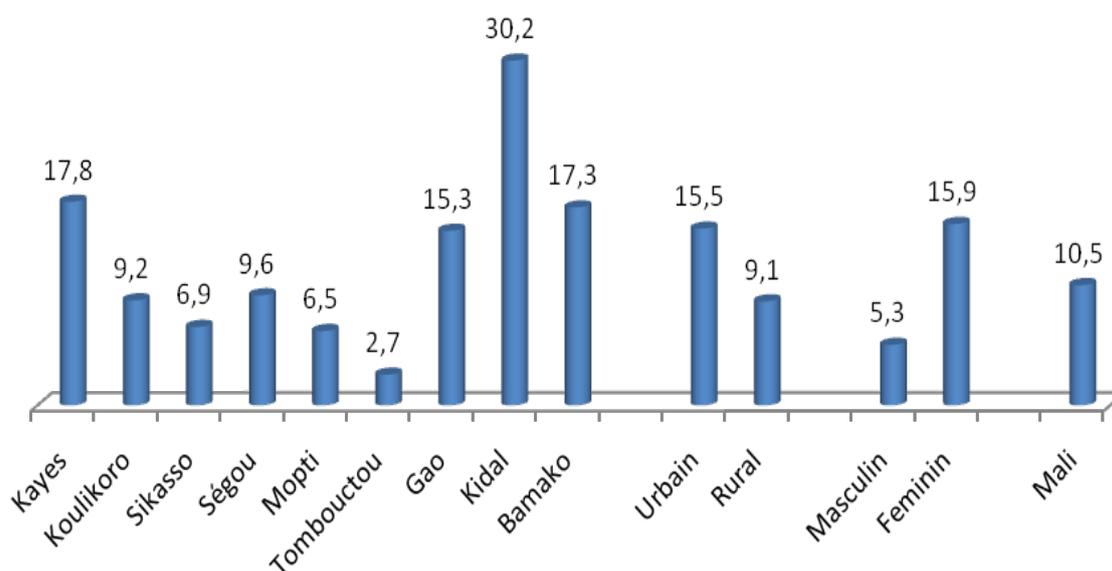
Les femmes sont les plus touchées par le phénomène avec un taux de chômage féminin de 15,9 % alors que 5,3 % des hommes sont des chômeurs.

Le taux de chômage est particulièrement plus élevé à Kidal (30,2 %), Kayes (17,8 %), Bamako (17,3 %) et Gao (15,3 %). Pendant ce temps, seulement 2,7 % de la population active à Tombouctou et 6,5 % à Mopti sont touchés par le chômage.

Il faut noter que parmi les jeunes de 15 à 24 ans le taux de chômage est de 5,5 %. Dans la même tranche d'âge, 53,1 % occupent un emploi et 43,8 % sont inactifs.

Comme on pouvait s'y attendre, le chômage est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 18 : Taux de chômage par région, milieu et sexe



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

6. CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

Le bien être des populations est très souvent capté à travers les conditions dans lesquelles elles vivent. L'EMOP, en appréhendant la question, s'est intéressée aux caractéristiques du logement, à l'accès à certains confort tels que l'électricité, l'eau potable, à la pratique d'hygiène et l'entretien de l'environnement ainsi qu'à certains biens d'équipements possédés par le ménage.

Ces éléments d'appréciations s'interprètent comme étant des dimensions de la pauvreté non monétaire ou pauvreté « conditions de vie » et contribuent à enrichir le champ de l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle.

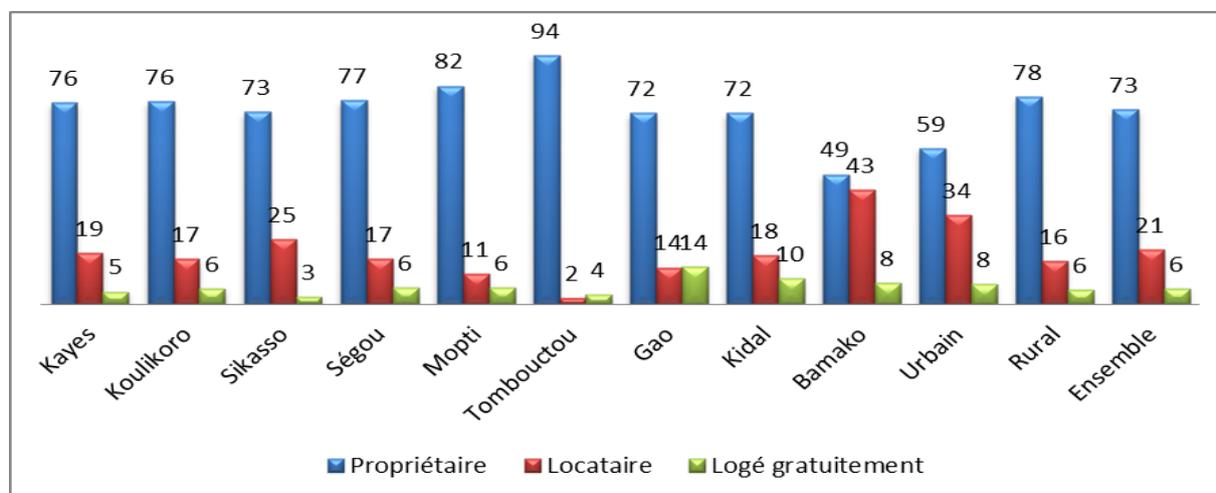
6.1. Caractéristiques du logement

6.1.1. Statut d'occupation

Plus de sept ménages maliens sur dix (73,2 %) sont propriétaires de leur logement contre un ménage sur cinq (20,6 %) en location.

La proportion des ménages propriétaires de leur logement est plus élevée en milieu rural (78,2 %) qu'en milieu urbain (58,4 %) tandis que la location est deux fois plus développée en milieu urbain (33,9 %) qu'en rural (16,2 %). C'est à Tombouctou où l'on constate le plus fort taux de ménages propriétaires de leur logement (93,9 %) contre (48,9 %) à Bamako.

Graphique 19 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement, le milieu de résidence et la région



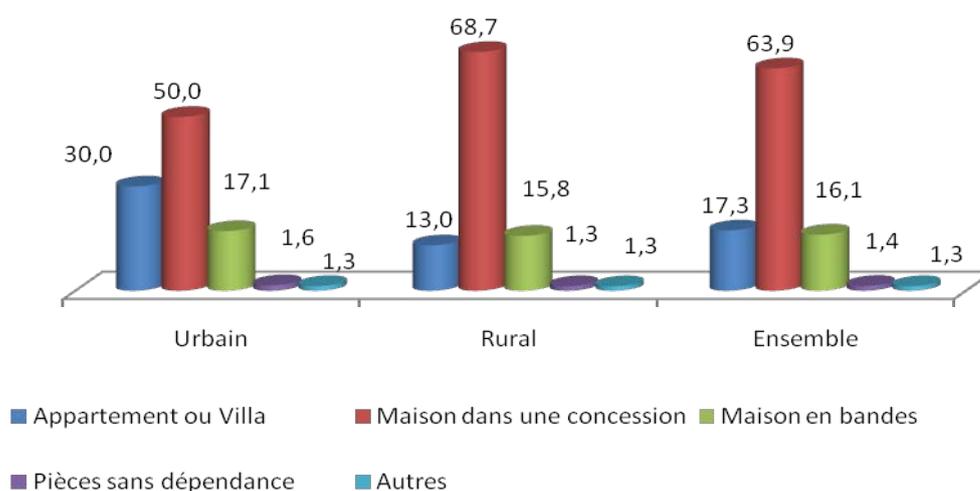
Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

6.1.2. Type d'habitat

Trois ménages sur cinq au Mali habitent dans une concession. 17,3 % des ménages vivent dans un appartement ou dans une villa contre 1,4 % dans des pièces sans dépendance.

En milieu rural, il y a plus de ménages vivant dans une concession (68,4 %) qu'en milieu urbain (50,0 %). Avec son niveau d'urbanisation plus élevée que celle des autres régions, près de 26,7 % des ménages dénombrés à Bamako vivent dans des appartements contre seulement 0,6 % pour Sikasso.

Graphique 20 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement, le milieu de résidence et la région



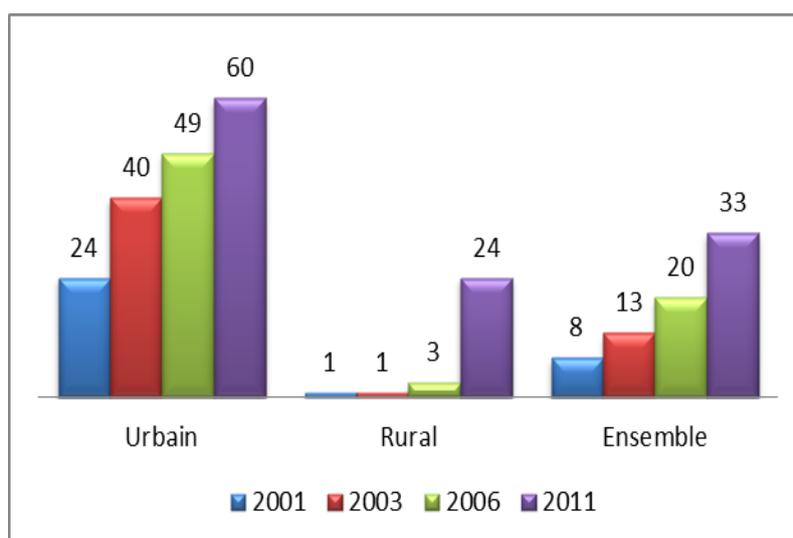
Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

6.1.3. Accès à l'électricité

Dans l'ensemble, environ un ménage malien sur trois (33,1 %) a accès à l'électricité. Les taux d'électrification des ménages sont estimés respectivement à (59,9 %) et (24,1 %) pour les milieux urbain et rural.

Au niveau national, la proportion de ménages disposant de l'électricité ne cesse d'augmenter passant de 7,8 % en 2001 pour atteindre 33,2 % en 2011. Cette évolution remarquable serait en lien avec la politique d'électrification rurale mise en œuvre par l'Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale dont l'impact aurait contribué à faire passer les taux en milieu rural de 0,5 % en 2001 à 24,1 % en 2011.

Graphique 21 : Evolution de la proportion des ménages disposant de l'électricité



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

6.1.4. Utilisation de l'eau potable

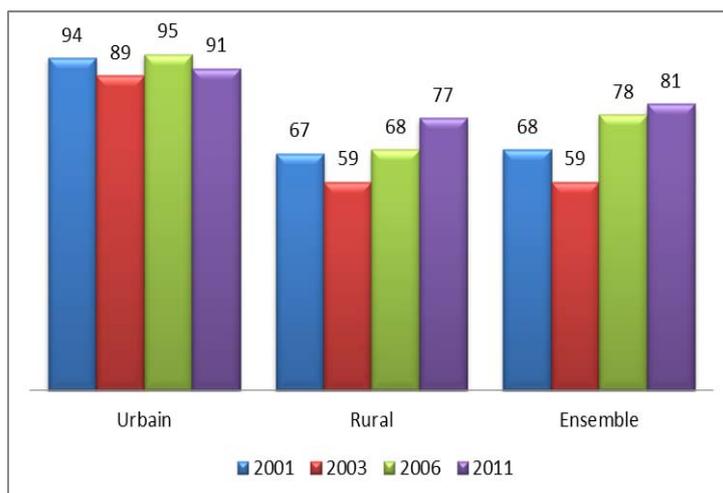
S'agissant de l'eau potable, les ménages maliens utilisent essentiellement l'eau provenant de robinets du ménage ou du voisin (23,6 %), de puits aménagés (22,2 %), de forage (10,5 %) et de fontaine publique (24,6 %).

En milieu urbain, l'eau de boisson de plus d'un ménage sur trois (35,2 %), provient des robinets du ménage ou du voisin. Plus d'un ménage sur dix (12,5 %) des ménages consomment l'eau des puits aménagés et 3,9 % des ménages s'approvisionnent à l'eau des forages. Par contre en milieu rural, les puits aménagés (25,4 %) et non aménagés (19,7 %) constituent les principales sources d'eau de boisson des ménages. Environ 19,8 % des ménages ruraux disposent de l'eau de robinet (ménage ou du voisin). Les forages constituent la source d'eau de boisson pour 12,7 % d'entre eux.

Si l'on considère que les puits aménagés, les robinets, les fontaines et les forages fournissent de l'eau potable, on peut dire que quatre ménages maliens sur cinq (80,9 %) utilisent de l'eau potable. La grande majorité (91,1 %) des ménages urbains consomme de l'eau potable contre (77,5 %) pour les ménages ruraux.

L'utilisation dans les ménages de l'eau potable s'est considérablement améliorée entre 2003 et 2011 et passant de 68,0 % à 80,9 %. Cette amélioration s'est produite aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 22 : Evolution de la proportion des ménages utilisant l'eau potable



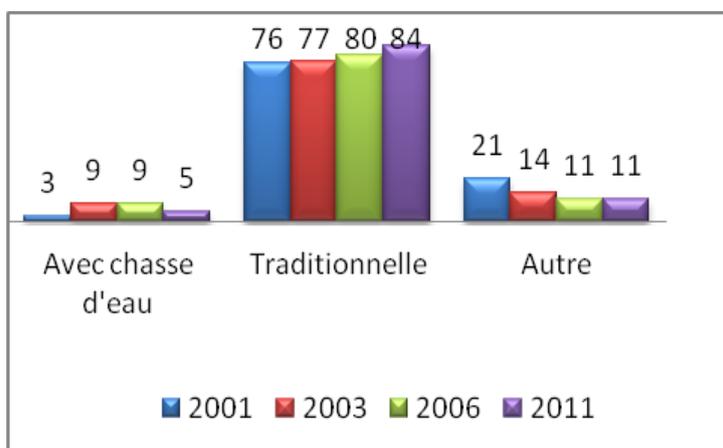
Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

6.2. Pratique de l'hygiène et entretien de l'environnement

6.2.1. Hygiène

On relève que 84,2 % des ménages utilisent des installations sanitaires traditionnelles (latrines privées ou communes à plusieurs ménages) et 5,1 % des ménages seulement utilisent des installations sanitaires avec chasse d'eau (généralement cimentées et ventilées qui sont considérées comme adéquates à l'évacuation des excréments). Par ailleurs, 10,0 % des ménages, en l'absence de toilettes se soulagent dans la nature. Cette proportion est plus élevée en milieu rural avec 12,3 % contre 3,1 % en milieu urbain.

Graphique 23 : Évolution de la proportion des ménages selon le type de toilette utilisée



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

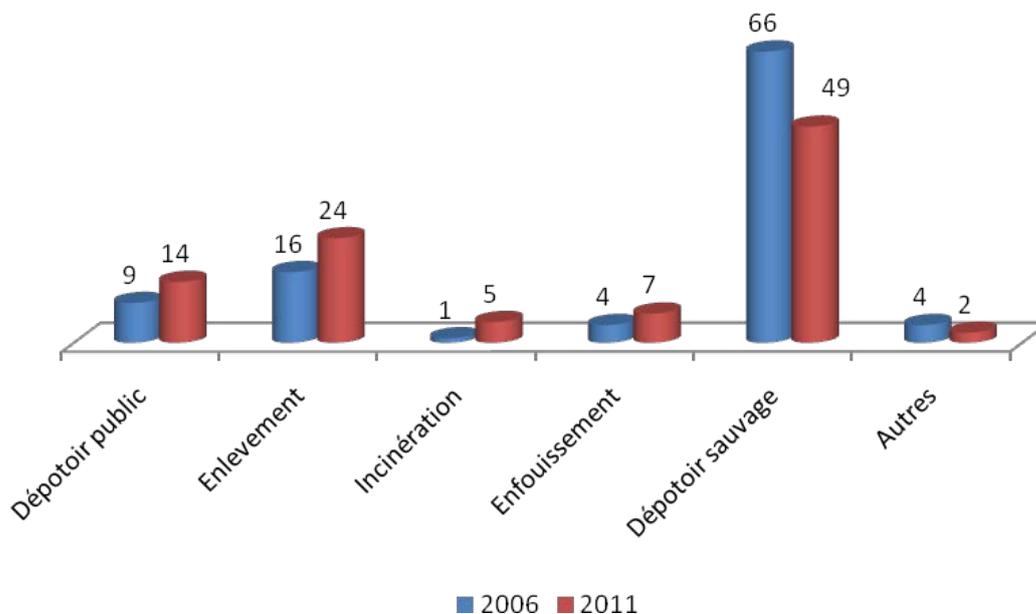
6.2.2. Entretien de l'environnement

6.2.2.1 Évacuation des ordures ménagères

Trois ménages maliens sur cinq (60,3 %) utilisent des lieux non indiqués pour l'évacuation des ordures ménagères. Les autres utilisent des dépôts autorisés (13,8 %), les services des Groupements d'Intérêt Economique comme le camion de ramassage ou la charrette (23,7 %).

En milieu urbain le mode d'évacuation des ordures ménagères par la charrette est le plus répandu (47,3 %). On relève cependant une réduction progressive des dépotoirs sauvages au profit des dépotoirs publics et des enlèvements d'ordures.

Graphique 24 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

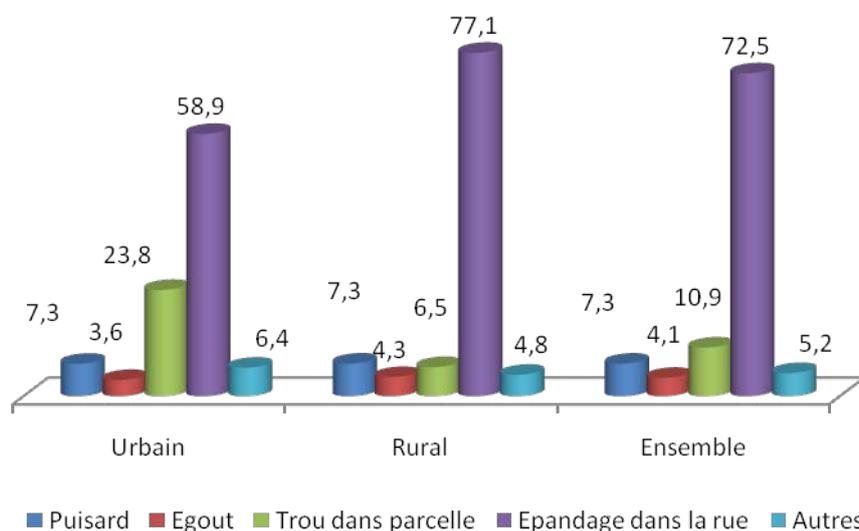
Dans la région de Mopti, près de trois ménages sur dix (33,2 %) utilisent des dépotoirs publics pour l'évacuation des ordures ménagères contre 1,5 % à Gao. Près d'un ménage sur cinq (19,2 %) à Bamako utilise des lieux non indiqués (incinération, enfouissement et dépotoir sauvage) pour l'évacuation des ordures ménagères. A Sikasso aussi bien qu'à Tombouctou plus de 80 % des ménages ont recours à cette pratique.

6.2.2.2 Évacuation des eaux usées

Sur l'ensemble du pays, 72,5 % des ménages se débarrassent des eaux usées par épandage dans la rue. Ces habitudes peu correctes sont de nature à dégrader l'environnement et seraient à l'origine des taux de prévalence du paludisme ou fièvre relativement élevés dans certaines parties du pays.

En considérant les puisards et les égouts comme des moyens appropriés pour l'évacuation des eaux usées, on trouve que 11,4 % des ménages sont conformes aux bonnes pratiques en la matière.

Graphique 25 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Quel que soit le milieu de résidence, l'épandage des eaux usées dans la rue est une pratique courante (77,2 % contre 58,6 % respectivement pour le milieu rural et urbain). Au contraire, très peu de ménages dans les deux milieux se servent d'égout comme mode d'évacuation des eaux (4,3 % en milieu rural et 3,8 % en milieu urbain).

La tendance à des pratiques malsaines qui consiste à répandre les eaux usées dans la rue est très répandue dans toutes les régions. Cependant, à Kayes la proportion de ménages qui versent les eaux usées dans le puisard (14,2 %) est la plus élevée.

6.3. Equipements et crédits des ménages

La facilité de communication mesurée par la possession d'un téléphone mobile indique qu'un peu moins de sept ménages sur dix (66,4 %) en sont propriétaires dans l'ensemble du pays contrairement à la possession du téléphone fixe qui est de 7,5 %. Très peu de ménages ont un ordinateur (6,2 %) et une connexion à l'internet (2,0 %).

L'enquête relève l'expansion de la téléphonie mobile dans toutes les régions. Toutefois, les taux de possession sont relativement faibles à Kidal (55,4 %) et à Mopti (53,0 %).

Malgré les campagnes de sensibilisation contre l'usage abusif du bois de chauffe dans le cadre de la protection de l'environnement, l'utilisation des foyers améliorés en tant que mode de cuisson tarde à rentrer dans les mœurs (seulement un ménage sur cinq en possède).

Le taux des ménages qui ont eu recours aux crédits est également faible (14,7 %).

Les ménages urbains sont assez bien équipés par rapport aux ruraux. En revanche, la possession de foyer amélioré et le recours aux crédits restent une préoccupation rurale.

Tableau 15 : Équipements et crédits des ménages (%)

	Chaîne HIFI	Téléphone mobile	Téléphone fixe	Connexion Internet	Foyer amélioré	Ordinateur	Recours aux crédits
Région							
Kayes	24,2	65,0	6,2	1,8	12,6	5,2	13,0
Koulikoro	26,0	62,1	8,7	1,1	26,5	6,1	20,6
Sikasso	25,5	67,2	6,8	2,3	29,8	4,4	16,4
Ségou	20,0	69,0	5,0	0,7	21,7	3,5	16,4
Mopti	19,5	53,0	4,6	1,1	22,9	3,1	22,0
Tombouctou	15,0	61,1	6,1	0,0	20,1	2,9	10,8
Gao	16,0	61,8	8,3	0,4	6,2	3,8	12,8
Kidal	23,4	55,4	8,1	3,3	32,7	8,9	2,8
Bamako	44,7	84,8	13,2	6,0	7,6	16,5	2,8
Milieu							
Urbain	36,2	78,2	10,8	3,8	13,0	11,6	8,2
Rural	21,9	62,4	6,4	1,3	22,2	4,4	16,8
Mali	25,5	66,3	7,5	2,0	19,9	6,2	14,7

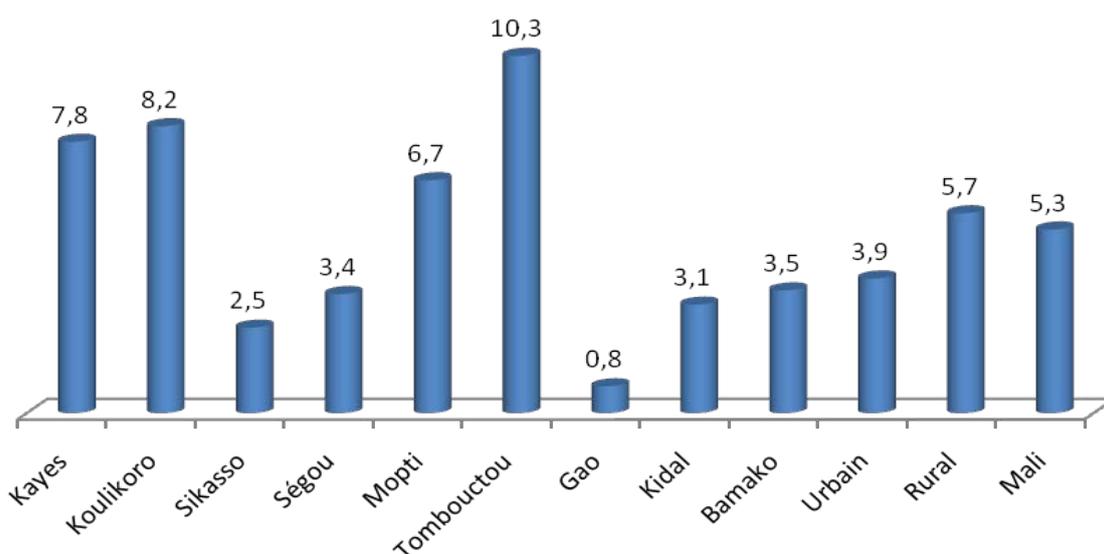
Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

6.4. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est appréhendée dans les ménages à travers les difficultés qu'ils rencontrent pour se nourrir sur une période de référence donnée. L'EMOP a appréhendé la question relative à la sécurité alimentaire à travers la question suivante: « *Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il eu des difficultés pour se nourrir?* »

Dans l'ensemble, l'insécurité alimentaire touche 5,3 % des ménages. La région de Tombouctou, avec 10,2 % des ménages est la plus touchée contre seulement 0,8 % de cas à Gao.

Graphique 26 : Répartition des ménages ayant eu des difficultés pour se nourrir par région et par milieu

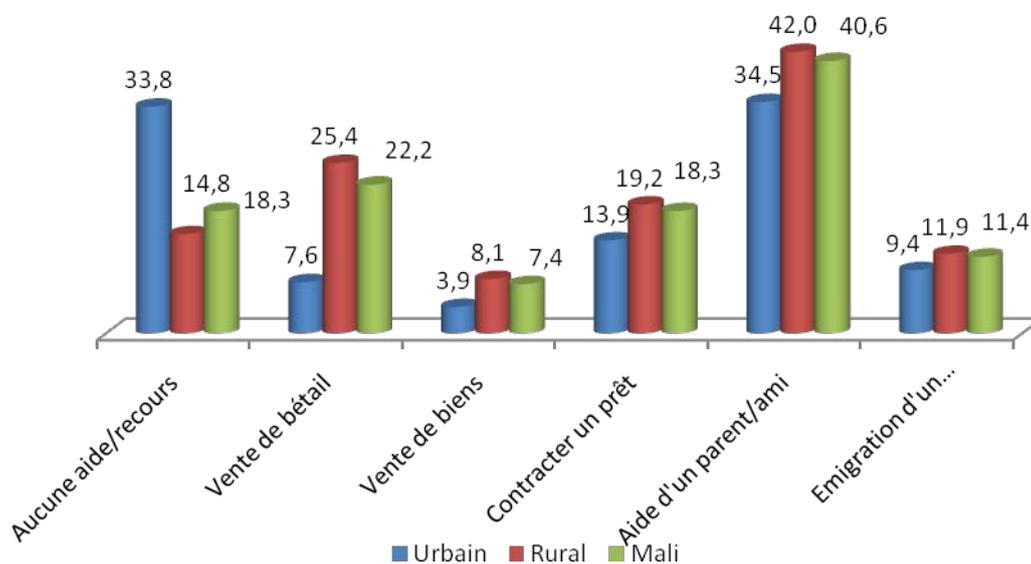


Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

L'EMOP en abordant les questions relatives à la solidarité, s'est intéressé aux stratégies employées par la population pour faire face à la crise alimentaire. La principale stratégie utilisée par la population est l'aide d'un parent ou d'un ami plus accentuée dans les régions de Gao et de Tombouctou. Aussi on constate que l'aide de l'état est la moins citée (sauf dans la région de Kidal).

La majorité des ménages ayant eu comme recours à l'aide d'un ami ou de la famille est essentiellement dirigée par des femmes.

Graphique 27 : Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par milieu de résidence



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

7. DEPENSES DE CONSOMMATION

7.1. Dépenses totales

Les dépenses de consommation des ménages pour la période avril – juin 2011, correspondant à ¼ d’une année, sont estimées à un peu plus de 817 milliards FCFA, soit un peu plus de 3 268 milliards pour l’année.

Le fait d’estimer les dépenses annuelles à partir des données dont on dispose (avril-juin) supposent une négligence de l’effet saisonnier des dépenses.

Tableau 16 : Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

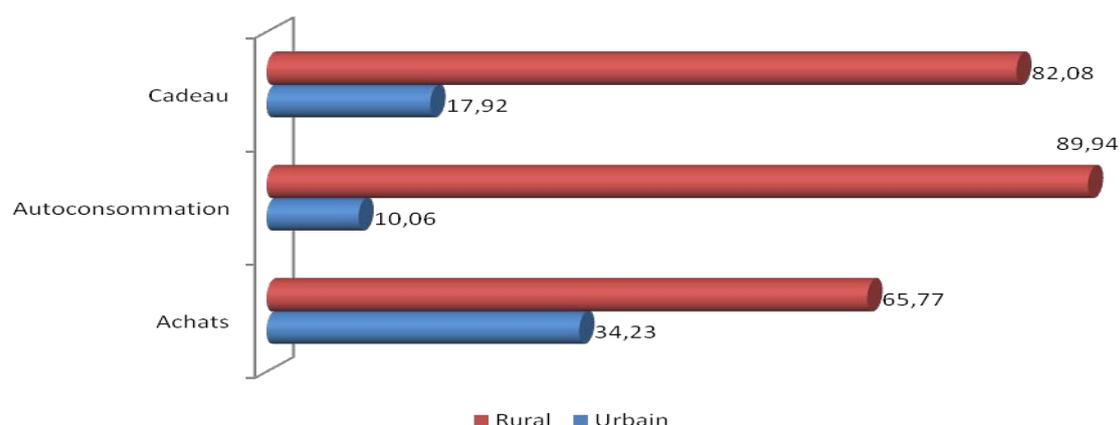
	Urbain	Rural	Mali
Dépenses par ménage			
Trimestre	717 940	517 953	567 818
Année	2 827 924	1 985 097	2 195 249
Dépenses par tête			
Trimestre	75 250	47 161	53 451
Année	296 404	180 748	206 647
Dépenses par équivalent adulte			
Trimestre	97 674	62 770	70 740
Année	384 732	240 573	273 488

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

La consommation finale des ménages est estimée à partir des achats directs des biens et services sur le marché, sur la base des productions propres (autoconsommation) et des transferts reçus en nature (cadeau).

Le milieu rural représente 68 % de dépenses contre 32 % en milieu urbain.

Graphique 28 : Représentation graphique des dépenses selon le mode d'acquisition



Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Les résultats montrent que l'économie malienne s'est monétarisée davantage. En effet :

- Le pourcentage des achats est de l'ordre de 91 % contre 9 % pour l'autoconsommation et les cadeaux.
- La part de l'autoconsommation dans les dépenses des ménages ruraux est de 10,8 %. Au niveau national, la part de cette autoconsommation est d'environ 8 %.

Selon le milieu, il ressort que les achats représentent environ 97 % des dépenses urbaines alors que les cadeaux font à peine 0,5 %. En milieu rural, 88,1 % des dépenses sont effectuées directement sur le marché et 1 % revient à la solidarité inter ménage (cadeau).

Tableau 17 : Structure de la consommation des ménages maliens en avril – juin 2011 selon le mode d'acquisition (%)

Mode d'acquisition	Urbain	Rural	Mali
Achats	96,95	88,14	90,97
Autoconsommation	2,55	10,80	8,15
Cadeau	0,49	1,06	0,88
Total	100	100	100
Achats	34,23	65,77	100
Autoconsommation	10,06	89,94	100
Cadeau	17,92	82,08	100
Ensemble	32,12	67,88	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

7.2. Part budgétaire

La disparité est élevée entre les milieux urbain et rural en matière de structure budgétaire pour la consommation finale des ménages. En effet, les ménages ruraux affectent plus de la moitié

de leur budget aux dépenses alimentaires (56 % environ). Le taux est de 38,8% pour les ménages urbains. La disparité est beaucoup plus visible pour les dépenses de la fonction « Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles » avec 17,5 % de part budgétaire pour le milieu urbain contre 8 % pour le milieu rural. Il en est de même pour le transport où les ménages urbains engagent 13,7 % de leur dépense totale (8,7 % pour les ruraux).

Tableau 18 : Part budgétaire des fonctions de consommation en avril – juin 2011 selon le milieu de résidence

Fonction	Urbain		Rural		Mali	
	Montant annuel (milliards de FCFA)	Part budgétaire %	Montant annuel (milliards de FCFA)	Part budgétaire %	Montant annuel (milliards de FCFA)	Part budgétaire %
Alimentation et Boissons non alcoolisées	406,8	38,75	1241,8	55,98	1648,6	50,44
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	10,7	1,01	23,7	1,07	34,3	1,05
Articles d'Habilllements et Chaussures	46,7	4,44	105,9	4,77	152,5	4,67
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	184,1	17,54	178,5	8,05	362,6	11,09
Meubles, Articles de ménages et Entretien	35,2	3,35	77,1	3,48	112,2	3,43
Santé	46,1	4,39	100,4	4,53	146,5	4,48
Transport	143,9	13,71	193,1	8,70	337,0	10,31
Communication	103,6	9,87	152,5	6,87	256,1	7,84
Loisirs et Cultures	22,1	2,11	35,8	1,61	57,9	1,77
Enseignements	0,2	0,02	0,4	0,02	0,6	0,02
Restaurants et Hôtels	0,2	0,02	0,3	0,01	0,5	0,02
Biens et Services Divers	50,3	4,79	109,1	4,92	159,4	4,88
Total	1049,7	100,00	2218,4	100,00	3268,1	100,00

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

ANNEXE

Tableau 19 : Répartition de l'ensemble de la population par sexe et par âge

	Population	%
Sexe		
Masculin	7 824 263	49,5
Féminin	7 990 831	50,5
Age		
< 15	7 315 179	46,2
15-64	7 936 093	50,2
65+	563 822	3,6
Ensemble	15 815 094	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 20 : Répartition de la population selon le statut matrimonial (%)

	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Union libre	Célibataire (jamais marié(e))	Divorcé(e) / séparé(e)	Veuf (veuve)	Total
Région							
Kayes	43,8	20,8	0,2	28,5	1,3	5,3	100,0
Koulikoro	39,3	18,7	0,1	35,1	0,9	5,8	100,0
Sikasso	39,2	23,6	0,4	31,3	0,4	5,1	100,0
Ségou	42,4	19,0	0,2	32,3	0,5	5,5	100,0
Mopti	44,7	22,9	0,1	25,5	1,0	5,9	100,0
Tombouctou	48,6	14,5	0,0	26,7	2,1	8,2	100,0
Gao	38,2	15,1	0,0	36,2	3,9	6,6	100,0
Kidal	52,3	1,4	0,1	35,0	5,4	5,8	100,0
Bamako	38,3	9,5	0,8	46,7	0,7	4,0	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	38,9	13,4	0,6	41,7	0,9	4,5	100,0
Rural	42,3	20,3	0,2	30,4	1,0	5,8	100,0
Mali	41,5	18,6	0,3	33,1	1,0	5,5	100,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 21 : Répartition de la population selon le statut migratoire, la région, le milieu et le sexe (%)

	[NOM] vit-il/elle depuis toujours de manière continue dans cette localité	
	Oui, depuis toujours	Non
Région		
Kayes	89,2	10,8
Koulikoro	79,2	20,8
Sikasso	74,5	25,5
Ségou	83,7	16,3
Mopti	75,8	24,2
Tombouctou	96,1	3,9
Gao	90,0	10,0
Kidal	91,8	8,2
Bamako	61,1	38,9
Milieu		
Urbain	70,9	29,1
Rural	81,4	18,6
Sexe		
Masculin	80,0	20,0
Féminin	78,2	21,8
Mali	79,1	20,9

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 22 : Répartition des ménages selon la typologie

Typologie		Uni-personnel	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Nucléaire mono-parental	Mono-parental élargi	Élargi	Total
Ménages	%	2,7	2,2	24,5	2,3	7,2	61,2	100
	Effectif	40 166	32 290	364 018	33 826	107 829	910 607	1 488 737
Population	%	0,3	0,4	13,2	1,0	6,9	78,2	100
	Effectif	40 166	70 324	2 087 100	152 861	1 094 166	12 370 477	15 815 094

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 23 : Répartition des Chefs de ménage selon le niveau d'étude atteint et le sexe (%)

Étude atteint	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	65,7	69,7	66,1
Fond1	14,3	14,7	14,3
Fond2	6,3	6,3	6,3
Secondaire	7,5	7,0	7,5
Supérieur	6,1	2,3	5,8
Ensemble	100	100	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 24 : Répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial par région, milieu et sexe (%)

	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Union libre	Célibataire (jamais marié(e))	Divorcé(e) / séparé(e)	Veuf (veuve)	Total
Région							
Kayes	63,1	27,6	0,6	2,9	1,3	4,5	100
Koulikoro	62,2	24,9	0,0	3,9	1,1	7,8	100
Sikasso	61,9	31,5	0,0	2,0	0,0	4,5	100
Ségou	63,9	25,8	0,1	1,3	0,8	8,1	100
Mopti	63,9	25,8	0,0	2,1	0,7	7,6	100
Tombouctou	68,4	18,2	0,0	1,4	1,4	10,7	100
Gao	59,1	21,3	0,0	4,0	4,5	11,1	100
Kidal	80,6	2,3	0,0	3,1	6,7	7,3	100
Bamako	70,2	17,2	1,1	4,1	0,7	6,6	100
Milieu							
Urbain	67,1	20,3	0,7	3,9	0,9	7,1	100
Rural	63,4	26,0	0,1	2,3	1,1	7,1	100
Sexe du chef de ménage							
Masculin	69,3	26,2	0,2	2,5	0,5	1,3	100
Féminin	16,8	9,1	0,6	4,7	6,5	62,3	100
Mali	64,3	24,6	0,3	2,7	1,0	7,1	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 25 : Taux de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental selon la région et le milieu de résidence (%)

	Taux bruts du premier cycle			Taux nets du premier cycle		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Région						
Kayes	97,2	86,6	92,2	66,6	57,0	62,1
Koulikoro	83,7	83,9	83,8	63,0	58,5	60,9
Sikasso	89,3	76,3	83,2	68,0	58,6	63,6
Ségou	81,4	72,4	77,2	61,4	54,1	58,0
Mopti	45,9	50,2	47,9	33,0	38,3	35,5
Tombouctou	51,2	42,0	46,7	36,5	31,0	33,8
Gao	91,7	103,5	97,3	60,0	71,6	65,5
Kidal	99,6	89,1	95,2	67,0	58,7	63,5
Bamako	119,2	108,4	113,7	79,3	73,7	76,5
Milieu						
Urbain	105,8	97,9	101,9	72,7	68,7	70,7
Rural	76,6	71,4	74,2	56,3	51,6	54,1
Mali	82,3	77,0	79,8	59,5	55,2	57,5

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 26 : Taux de scolarisation au second cycle selon la région et le milieu de résidence (%)

	Taux bruts du second cycle			Taux nets du second cycle		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Région						
Kayes	61,7	46,0	54,0	25,8	20,1	23,0
Koulikoro	73,9	50,0	61,1	35,4	26,1	30,4
Sikasso	65,0	47,9	56,9	34,4	22,9	29,0
Ségou	69,6	59,6	64,6	27,2	24,9	26,0
Mopti	38,9	25,2	31,6	17,1	13,6	15,2
Tombouctou	36,5	26,8	31,5	15,6	13,7	14,6
Gao	62,6	52,3	57,7	19,6	24,0	21,7
Kidal	43,0	49,1	45,9	22,6	29,1	25,6
Bamako	89,8	65,0	75,7	41,9	33,0	36,8
Milieu						
Urbain	80,8	61,4	70,3	36,7	30,2	33,2
Rural	60,6	44,4	52,5	27,3	21,1	24,2
Mali	65,2	48,7	56,7	29,4	23,4	26,3

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 27 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus selon le sexe et le milieu

Milieu	Masculin			Féminin			Mali		
	Non alphabétisé (effectif)	Alpha-bétisé (effectif)	Alpha-bétisé %	Non alphabétisé (effectif)	Alpha-bétisé (effectif)	Alpha-bétisé %	Alpha-bétisé (effectif)	Population des 15 ans et plus	Alpha-bétisé %
Urbain	439 958	562 919	56,1	672 166	383 376	36,3	946 295	2 058 419	46,0
Rural	1 877 622	1 192 317	38,8	2 667 308	704 249	20,9	1 896 566	6 441 496	29,4
Mali	2 317 580	1 755 236	43,1	3 339 474	1 087 625	24,6	2 842 861	8 499 915	33,4

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 28 : Répartition en % de la population malade ou blessée au cours des 3 derniers mois selon le milieu, le sexe, et l'âge

	Population malade	Population totale	Taux de morbidité %
Milieu			
Urbain	807 732	3 541 575	22,8
Rural	3 140 266	12 273 519	25,6
Sexe			
Masculin	1 859 846	7 824 263	23,8
Féminin	2 088 152	7 990 831	26,1
Age			
Moins de 5 ans	792 189	2 847 932	27,8
5 - 10 ans	617 596	2 936 530	21,0
11 -14 ans	285 385	1 530 717	18,6
15 - 59 ans	1 838 687	7 643 022	24,1
60 ans et plus	414 141	856 893	48,3
Mali	3 947 998	15 815 094	25,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 29 : Maladie et population vulnérable

Age	Masculin				Féminin				Total	
	Oui		Non		Oui		Non			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 5 ans	434 071	30,2	1 002 800	69,8	358 119	25,4	1 052 943	74,6	2 847 932	100,0
5 - 10 ans	324 552	21,2	1 203 433	78,8	293 043	20,8	1 115 502	79,2	2 936 530	100,0
11 -14 ans	151 290	19,2	635 301	80,8	134 096	18,0	610 030	82,0	1 530 717	100,0
15 - 59 ans	747 194	20,5	2 890 830	79,5	1 091 492	27,3	2 913 505	72,7	7 643 022	100,0
60 ans et plus	202 739	46,6	232 053	53,4	211 402	50,1	210 699	49,9	856 893	100,0
Ensemble	1 859 846	23,8	5 964 417	76,2	2 088 152	26,1	5 902 678	73,9	15 815 094	100,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 30 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement, la région et le milieu de résidence (%)

	Propriétaire avec titre	Propriétaire sans titre	Locataire	Logé par l'employeur	Logé gratuitement	Autre
Région						
Kayes	6,4	69,4	19,4	1,3	3,5	0,0
Koulikoro	6,9	69,4	17,1	2,2	3,8	0,5
Sikasso	15,7	56,8	24,5	0,5	2,4	0,0
Ségou	4,5	72,3	17,0	0,8	5,4	0,0
Mopti	13,7	68,5	11,5	1,2	5,1	0,0
Tombouctou	18,5	75,7	2,3	0,6	2,9	0,0
Gao	29,9	41,2	14,2	0,7	14,0	0,1
Kidal	50,9	21,1	18,3	2,9	6,8	0,0
Bamako	43,3	5,6	43,0	2,2	5,8	0,0
Milieu						
Urbain	33,8	24,6	33,9	1,9	5,8	0,0
Rural	11,0	67,2	16,2	1,1	4,4	0,1
Mali	16,7	56,6	20,6	1,3	4,8	0,1

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 31 : Répartition des ménages selon le type du logement, la région et le milieu de résidence (%)

	Appartement	Maison individuelle ou villa	Maison dans une concession	Maison en bandes	Pièces sans dépendance	Autre
Région						
Kayes	5,3	3,5	75,9	12,1	2,6	0,5
Koulikoro	2,6	18,6	74,9	2,4	1,0	0,4
Sikasso	0,6	15,0	58,1	24,1	2,1	0,0
Ségou	3,4	3,4	69,0	23,1	0,2	0,9
Mopti	4,2	2,0	82,6	10,1	0,7	0,4
Tombouctou	7,3	7,3	58,2	18,8	1,3	7,2
Gao	1,2	19,2	42,1	29,3	1,9	6,3
Kidal	15,7	51,5	23,0	1,2	0,6	8,1
Bamako	26,7	13,1	39,7	18,2	1,5	0,9
Milieu						
Urbain	17,7	12,4	50,0	17,0	1,6	1,3
Rural	3,3	9,8	68,4	15,9	1,3	1,3
Mali	6,9	10,5	63,8	16,2	1,4	1,3

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 32 : Répartition des ménages ayant eu des difficultés pour se nourrir par région et milieu

	Oui		Non	
	Effectif	%	Effectif	%
Région				
Kayes	13 706	7,8	162 309	92,2
Koulikoro	18 944	8,2	211 096	91,8
Sikasso	6 035	2,5	240 142	97,5
Ségou	7 667	3,4	216 777	96,6
Mopti	13 376	6,7	186 820	93,3
Tombouctou	9 853	10,3	86 214	89,7
Gao	617	0,8	79 686	99,2
Kidal	401	3,1	12 478	96,9
Bamako	7 836	3,5	214 777	96,5
Milieu				
Urbain	14 342	3,9	356 862	96,1
Rural	64 095	5,7	1 053 438	94,3
Mali	78 437	5,3	1 410 300	94,7

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 33 : Stratégie adoptée pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par région, par milieu et par sexe du Chef de ménage (%)

	Aucune aide/recours	Aide de l'Etat	Aide d'une ONG	Vente de bétail	Vente de son capital	Vente de biens	Utilisation de son épargne	Contracter un prêt	Aide d'un parent/ami	Émigration d'un membre de la famille
Région										
Kayes	12,7	0,0	0,0	10,3	1,7	14,8	1,3	22,3	47,9	31,3
Koulikoro	17,8	0,0	1,2	27,7	0,0	1,2	3,5	6,5	50,9	2,9
Sikasso	16,1	0,0	4,2	9,3	0,0	8,6	8,0	16,2	46,6	0,0
Ségou	20,8	0,0	0	28,1	0,0	7,8	0,0	33,7	28,5	2,2
Mopti	5,1	0,0	3,0	34,6	6,3	3,2	8,3	27,7	42,8	14,9
Tombouctou	16,0	0,0	3,5	31,8	1,6	18,9	1,7	13,5	27,2	11,4
Gao	17,5	0,0	0,0	32,5	0,0	0,0	0,0	8,8	50,0	0,0
Kidal	9,3	9,3	18,6	17,6	0,0	26,8	6,2	62,8	47,4	0,0
Bamako	54,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,4	22,6	10,7
Milieu										
Urbain	33,8	0,0	0,3	7,6	1,1	3,9	2,1	13,9	34,5	9,4
Rural	14,8	0,1	1,9	25,4	1,7	8,1	3,6	19,2	42,0	11,9
Sexe du Chef de ménage										
Masculin	19,0	0,0	1,7	23,7	1,7	7,5	3,6	18,1	39,2	9,4
Féminin	10,4	0,5	0,5	6,1	0,0	6,2	0,7	20,3	55,5	33,0

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 34 : Répartition des ménages selon l'accès à l'électricité (%)

	Électricité	Pétrole	Gaz	Paraffine	Bois/planche	Autres
Région						
Kayes	31,2	12,9	0,7	0,1	0,2	54,9
Koulikoro	27,9	25,4	0,0	3,9	0,3	42,5
Sikasso	26,7	6,9	0,3	0,8	0,2	65,1
Ségou	25,8	16,5	0,0	0,1	0,1	57,5
Mopti	21,0	14,3	0,2	0,4	0,6	63,6
Tombouctou	11,8	10,1	0,0	0,5	0,6	77,0
Gao	21,4	27,9	0,0	0,3	0,0	50,4
Kidal	43,1	12,2	0,5	1,3	0,7	42,2
Bamako	77,9	6,1	0,2	1,6	0,1	14,0
Milieu						
Urbain	59,9	10,5	0,2	1,4	0,2	27,7
Rural	24,1	15,4	0,2	1,0	0,3	59,0
Mali	33,1	14,2	0,2	1,1	0,3	51,2

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 35 : Répartition des ménages utilisation de l'eau potable (%)

	Eau potable	Pas d'eau potable
Région		
Kayes	87,1	12,9
Koulikoro	66,4	33,6
Sikasso	83,7	16,3
Ségou	77,8	22,2
Mopti	67,9	32,1
Tombouctou	92,1	7,9
Gao	77,7	22,3
Kidal	83,7	16,3
Bamako	98,5	1,5
Milieu		
Urbain	91,1	8,9
Rural	77,5	22,5
Mali	80,9	19,1

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 36 : Répartition des ménages selon le type d'aisance (%)

	Individuel avec chasse d'eau	Commun avec chasse d'eau	Latrine privée	Latrine commune à plusieurs ménages	Dans la nature	Autres
Région						
Kayes	1,0	1,4	56,5	37,3	3,7	0,0
Koulikoro	1,2	2,5	45,4	42,7	7,6	0,6
Sikasso	1,8	1,7	42,1	51,4	2,8	0,3
Ségou	1,0	1,1	51,5	39,2	6,6	0,5
Mopti	0,4	0,5	45,7	20,3	31,0	2,1
Tombouctou	0,4	1,6	67,5	10,5	19,9	0,1
Gao	0,7	1,3	37,9	34,6	24,0	1,4
Kidal	48,2	30,2	2,4	3,7	15,0	0,5
Bamako	10,5	5,0	20,5	63,4	0,4	0,2
Milieu						
Urbain	7,1	4,2	34,3	50,7	3,1	0,5
Rural	1,4	1,6	47,3	36,7	12,3	0,7
Mali	2,8	2,3	44,1	40,2	10,0	0,6

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 37 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères (%)

	Dépotoir public	Enlèvement	Incinération	Enfouissement	Dépotoir sauvage	Autres
Région						
Kayes	3,5	30,7	7,8	3,4	52,6	2,0
Koulikoro	28,1	18,7	2,3	5,4	43,7	1,8
Sikasso	6,0	4,9	5,0	24,8	58,8	0,5
Ségou	4,2	23,4	7,9	3,7	59,4	1,3
Mopti	33,2	7,6	1,1	0,9	48,4	8,9
Tombouctou	14,4	4,3	1,5	3,7	75,6	0,4
Gao	1,5	23,7	4,6	1,4	68,0	0,7
Kidal	22,2	13,4	0,5	3,1	60,8	
Bamako	11,7	67,7	6,0	1,5	11,7	1,4
Milieu						
Urbain	12,4	47,3	5,9	4,4	28,5	1,6
Rural	14,2	15,8	4,3	7,3	55,8	2,5
Mali	13,8	23,7	4,7	6,6	49,0	2,3

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 38 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

	Puisard	Égout	Trou dans parcelle	Épandage dans la rue	Autres
Région					
Kayes	14,2	6,5	5,3	73,6	0,4
Koulikoro	4,5	9,4	6,0	78,9	1,1
Sikasso	8,2	3,3	9,2	73,5	5,8
Ségou	6,6	0,5	2,0	79,1	11,9
Mopti	6,9	4,2	11,6	72,9	4,3
Tombouctou	1,3	0,5	7,7	84,9	5,5
Gao	4,6	0,7	3,9	86,4	4,3
Kidal	1,6	2,2	12,1	80,3	3,8
Bamako	8,5	4,3	34,2	46,3	6,7
Milieu					
Urbain	7,3	3,8	24,0	58,6	6,3
Rural	7,3	4,3	6,5	77,2	4,8
Mali	7,3	4,1	10,9	72,5	5,2

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

Tableau 39 : Evolution de la consommation des ménages maliens par région et milieu

	1989			2001			2006			2011		
	Dépenses totales (en milliard)	Population (en millier)	Dépense par tête (en millier)	Dépenses totales (en milliard)	Population (en millier)	Dépense par tête (en millier)	Dépenses totales (en milliard)	Population (en millier)	Dépense par tête (en millier)	Dépenses totales (en milliard)	Population (en millier)	Dépense par tête (en millier)
Région												
Kayes	165	1054	156	197	1 438	137	371	1587	234	430	2209	195
Koulikoro	171	1207	142	164	1 650	99	391	2034	192	550	2551	216
Sikasso	132	1411	93	191	1 884	101	387	2215	175	427	2783	153
Ségou	146	1451	100	241	1 747	138	363	2156	169	370	2438	152
Mopti	94	1261	75	161	1 517	106	355	2022	175	386	2264	170
Tombouctou	45	398	114	78	481	162	124	553	224	152	842	180
Gao	43	321	135	68	405	168	9	444	199	160	629	254
Kidal *	0	0	0	3	15	238	16	54	297	27	83	328
Bamako	145	726	200	287	1 100	261	650	1251	519	768	2017	381
Milieu												
Urbain	363	2149	169	602	2 684	224	1472	3903	377	1050	3542	296
Rural	579	5680	102	788	7 551	104	1273	8414	151	2218	12274	181
Mali	941	7829	120	1390	10 235	136	2745	12318	223	3268	15815	207

Source : EBC 1989, EMEP 2001, ELIM 2006 et EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)

* La région de Kidal a été créée le 8 Août 1991.

Tableau 40 : Part des fonctions de consommation des ménages maliens par quintile de dépenses de consommation (%)

Fonction	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Mali
Alimentation et Boissons non alcoolisées	71,63	67,88	61,37	53,65	36,36	50,44
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,95	1,16	1,16	1,21	0,92	1,05
Articles d'Habilllements et Chaussures	4,80	4,47	3,97	4,57	5,00	4,67
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	3,57	6,21	8,11	11,38	14,72	11,09
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,36	3,34	3,43	3,48	3,45	3,43
Santé	3,92	4,06	4,18	4,47	4,82	4,48
Transport	4,73	4,77	6,48	7,69	15,50	10,31
Communication	3,08	3,94	5,40	7,30	10,90	7,84
Loisirs et Cultures	1,14	1,03	1,83	1,79	2,05	1,77
Enseignements	0,01	0,05	0,00	0,00	0,03	0,02
Restaurants et Hôtels	0,00	0,00	0,00	0,01	0,03	0,02
Biens et Services Divers	2,80	3,10	4,07	4,47	6,22	4,88
Total	100	100	100	100	100	100

Source : EMOP 2011/2012, passage 1 (avril-juin)